

**Rapport de la commission de gestion du Grand Conseil  
chargée de l'examen  
de la gestion de l'État pour l'exercice 2017**

(Du 29 mai 2018)

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport de la commission de gestion chargée de l'examen de la gestion du Conseil d'État pour l'exercice 2017.

La constitution de la commission et la répartition de ses travaux se sont faites de la manière suivante :

**Composition du bureau**

Président : M. Jean-Jacques Aubert  
Vice-président : M. Étienne Robert-Grandpierre  
Rapporteur : M. Éric Flury

**Sous-commissions de gestion**

1. *Département des finances et de la santé (DFS) :*  
M. Laurent Kaufmann, président-rapporteur, M<sup>mes</sup> Sylvie Fassbind-Ducommun et Isabelle Weber
2. *Département de la justice, de la sécurité et de la culture (DJSC) :*  
M. Éric Flury, MM. Loïc Frey et Bernard Schumacher
3. *Département de l'éducation et de la famille (DEF) :*  
M. Claude Guinand, président-rapporteur, M<sup>mes</sup> Annie Clerc-Birambeau et Sarah Blum
4. *Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE) :*  
M. Étienne Robert-Grandpierre, président-rapporteur, MM. Baptiste Hunkeler et Jean-Jacques Aubert
5. *Département de l'économie et de l'action sociale (DEAS) :*  
M. Marc-André Nardin, président-rapporteur, MM. Daniel Geiser et Alexandre Houlmann

**1. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES**

La commission de gestion (COGES) exerce, par délégation du Grand Conseil, la haute surveillance des activités de l'État. À cet effet, elle coordonne les travaux de la commission plénière, de son bureau (cf. au chapitre 2 ci-après) et de ses cinq sous-commissions (cf. au chapitre. 3).

Elle étudie également les rapports que lui confie le bureau du Grand Conseil.

En 2017, la commission s'est réunie à huit reprises en séances plénières, dont quatre fois durant la précédente législature. Elle siège généralement le mardi matin des sessions du Grand Conseil.

Sous la législature précédente, elle fonctionnait avec la composition suivante : M<sup>mes</sup> et MM. Jean-Bernard Wälti, Mario Castioni, Annie Clerc-Birambeau, Erica Di Nicola, Jacques Hainard, Étienne

Robert-Grandpierre, Jean-Frédéric de Montmollin, Daniel Ziegler, Walter Willener, Laurent Debrot, Claude Guinand, André Frutschi, Yvan Botteron, Adrien Steudler et Marc-André Bugnon, elle s'est notamment penchée sur les sujets suivants :

- Le traitement des objets en suspens devant le Grand Conseil avec demande aux départements d'intégrer les tableaux contenant les objets en suspens et leurs commentaires, dans leur rapport de gestion.
- Le dossier d'un citoyen ayant engagé plusieurs procédures judiciaires en vue de l'obtention d'un titre de Master.
- L'affaire de détournement de fonds au SCCO, commis par un ancien collaborateur de ce service.
- Le résultat de la votation du 12 février 2017 « Pour deux hôpitaux sûrs, autonomes et complémentaires » et la suite à y donner.
- La transmission des dossiers en cours de traitement de la précédente législature au bureau de la COGES.
- Le programme de réformes de l'État.
- Le bilan de la législature (2013-2017).

Dès le mois de juin 2017, la commission a fonctionné dans sa nouvelle composition, accueillant quatre commissaires issus de la COGES de l'ancienne législature. Elle s'est penchée sur les sujets suivants :

- Le fonctionnement de la commission et son règlement d'organisation et de fonctionnement, notamment la question de la participation des membres du Conseil d'État aux séances des sous-commissions et l'attribution de la tâche de haute surveillance du CCFI et du PPDT, en délégation de la COGES, à la sous-commission de gestion du DFS.
- La participation des membres du Conseil d'État aux séances des sous-commissions.
- La communication entre les sous-commissions et la commission.
- Le suivi des dossiers transmis par la COGES de la précédente législature.
- Le dossier d'un citoyen ayant engagé plusieurs procédures judiciaires en vue de l'obtention d'un titre de Master.
- Le suivi des listes des rapports d'audit du CCFI.
- Le suivi du traitement des objets en suspens par les sous-commissions.
- Le passage de l'ancienne à la nouvelle échelle de traitement salarial pour le personnel de l'État.
- La requête d'un groupe de migrants soucieux de l'avenir du COSM.
- La domiciliation des hauts fonctionnaires.
- L'organisation des visites, par les sous-commissions rattachées à chaque département, des services et autres entités de l'État.
- La réorganisation du SPAJ, avec l'intégration des établissements spécialisés pour enfants au DEF.
- La restructuration de l'OCOSP.
- La nouvelle stratégie de communication de l'État et les licenciements y relatifs à la chancellerie d'État.
- Le fonctionnement de la chancellerie d'État.
- Le fonctionnement du SGGC.
- La requête d'un détenu pénitentiaire au sujet de l'application d'un régime de détention progressif.
- Le suivi du dossier de la halle d'engraissement de Coffrane.
- Le dossier du devenir du CNIP.
- Le projet de fermeture de la Haute École de Musique et ses incidences.
- Les délais pour l'obtention d'un permis de construire auprès du SCAT.

## **Rapport 17.025 – Système d'information et de gestion de l'État**

La COGES a examiné le rapport du Conseil d'État 17.025 « Système d'information et de gestion de l'État » lors de sa séance du mardi 7 novembre 2017, en présence de la secrétaire générale du DFS, du chef de l'office de l'organisation et responsable du programme des réformes, de la cheffe de secteurs au service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN) et de l'adjoint au chef du service juridique (SJEN).

Elle a proposé au Grand Conseil d'accepter un amendement à l'article 8 et le projet de loi amendé selon ses propositions.

## **Rapport 17.033 – Pilotage de la masse salariale de l'État**

La COGES a examiné le rapport du Conseil d'État 17.033 « Pilotage de la masse salariale » lors de sa séance du mardi 5 décembre 2017, en présence du chef du DJSC et du chef de service des ressources humaines (SRHE).

Elle a proposé au Grand Conseil d'accepter le classement de la motion 14.105, du 26 mars 2014, « Masse salariale de l'État – un nouvel outil de pilotage adapté aux défis futurs ».

La commission a également proposé au Grand Conseil d'accepter le classement du postulat 14.169, du 2 décembre 2014, « Meilleure répartition de la progression de 0,5% ».

## **2. EXAMEN DE LA GESTION PAR DÉPARTEMENT**

### **2.1. Département des finances et de la santé (DFS)**

#### **2.1.1. Rapport de la sous-commission de gestion**

En 2017, la sous-commission de gestion du DFS a siégé à dix reprises. Elle a tenu trois séances sous la présidence de M. Jean-Bernard Wälti, le 17 février, les 6 et 28 avril 2017 durant une journée complète avec la sous-commission des finances.

Sept séances ont eu lieu sous la présidence de M. Laurent Kaufmann les 17 août, 3 et 10 octobre, ainsi que les 3, 10, 20 et 29 novembre 2017. Les séances ont eu lieu en présence du chef du DFS et de sa secrétaire générale. Cinq séances ont été communes avec la sous-commission des finances.

#### **2.1.1.2. Entités visitées**

Durant le mois de novembre, la sous-commission a rencontré, avec la sous-commission des finances du DFS, tous les chefs de services et les cadres du département des finances et de la santé, hormis le service des communes.

#### **Contrôle cantonal des finances (CCFI)**

Le CCFI est l'organe qui est chargé de la vérification indépendante de la gestion financière et de la comptabilité de l'État.

En 2016, il a réalisé 53 rapports avec 213 observations, dont 20% d'entre elles concernaient la conformité et la légalité ; 24% la gestion et l'efficacité ; et 56% la finance et la comptabilité.

Le CCFI exerce un suivi régulier des demandes et recommandations qu'il émet.

En date du 31 décembre 2016, il a été relevé qu'une large majorité des services de l'État n'était pas à jour avec le système de contrôle interne (SCI). La sous-commission de gestion suivra de près ce manquement dans les services faisant courir un certain risque au bon fonctionnement de l'État.

Doté de 8 EPT, il remplit son devoir de surveillance avec efficacité et discrétion et en totale indépendance. Il est reconnu et respecté par l'ensemble des services de l'État. Le CCFI fait aussi l'objet d'un audit effectué par un réviseur externe.

La sous-commission met en évidence qu'en vertu du respect du secret fiscal, le CCFI ne peut avoir qu'une vision incomplète de l'activité du service des contributions (SCCO), alors qu'il est censé pouvoir le contrôler efficacement.

### **Service des contributions (SCCO)**

Le service s'est réorganisé avec la mise en place d'un système de management orienté vers les besoins du contribuable et vers le travail d'équipe.

Le service, composé de 126 EPT, s'occupe d'environ 120'000 dossiers pour les personnes physiques, 8'000 dossiers pour les personnes morales, 4'000 dossiers relatifs aux impôts immobiliers et 2'000 dossiers de successions-donations.

Les recettes fiscales cantonales annuelles provenant des personnes physiques se situent entre 690 et 720 millions de francs. Pour les personnes morales, elles varient entre 150 et 200 millions de francs. L'encaissement de l'impôt fédéral direct est d'environ 400 millions de francs et celui de l'impôt communal se situe entre 500 et 600 millions de francs.

Le service encaisse également 30 millions de francs d'impôt à la source et gère l'impôt des frontaliers qui représente la somme de 44 millions de francs.

Le Call-center reçoit 125'000 appels par année et manque de ressources. Le Conseil d'État reçoit un abondant courrier de contribuables insatisfaits.

Selon le tableau de bord, en juin 2017, et contrairement aux années précédentes, le SCCO accusait un retard de 3'300 dossiers. L'opération REGLO et le nombre de dossiers à examiner plus attentivement expliquent cette situation.

Près de 80% des déclarations se font par le biais de Clic & Tax, mais elles ne sont pas forcément, pour autant numérisées, ce qui génère des surcoûts qui pourraient être évités. Les documents sont adressés à une entité spécialisée de Genève qui est chargée de scanner toutes les déclarations non numérisées.

Les projets en cours concernent l'intégration de SIGE, du nouveau logiciel pour les personnes morales SATax, le renforcement de la perception après la campagne REGLO et les réformes des personnes physiques et des personnes morales.

L'échange automatique de renseignements (EAR) et l'entraide administrative internationale constituent de nouveaux défis pour le service. Une entité du SCCO doit pouvoir se développer pour gérer les cas d'entraide internationale, pour donner des instructions et des informations nécessaires et pour assurer le suivi et le contact avec l'administration fédérale des contributions (AFC). Des compétences particulières sont nécessaires.

La sous-commission est préoccupée par des signes de surcharge du service (Call-center débordé, plus de cent heures supplémentaires pour certains employés, retard important dans les taxations). Elle craint aussi qu'un certain absentéisme du personnel ne soit le reflet de cette surcharge de travail. Elle relève que le nombre d'EPT par habitant est très bas en comparaison intercantonale. Une augmentation de la masse salariale attribuée à ce service devrait être envisagée dans les meilleurs délais. Elle exprime des craintes quant à la qualité du travail réalisé, quant au risque plus élevé d'expertises incomplètes. Parallèlement aux nombreux efforts d'économies réalisés dans tous les domaines de l'administration publique, une attention particulière doit être portée en priorité aux rentrées fiscales.

Enfin, selon le chef du service, il y aura lieu, à l'avenir, de privilégier l'engagement de spécialistes fiscaux et financiers.

### **Service financier (SFIN)**

Il est constaté une complexification croissante des systèmes de gestion et des exigences toujours plus élevées en termes de normes comptables, de contrôle interne et de transparence des états financiers. Il faut des connaissances de plus en plus pointues et spécialisées. S'ajoutent à cela un raccourcissement des cycles technologiques et des mises à jour accélérées des systèmes informatiques.

Par ailleurs, en 2017, le SFIN a relevé des difficultés à faire face aux tâches courantes et notamment aux sollicitations du SIGE, du fait que certains postes n'ont pas été repourvus.

Les objectifs principaux en cours sont la mise en place des fonctionnalités essentielles de la nouvelle plateforme SAP au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et la consolidation de l'organisation du service, pour le rendre à la fois plus efficient et plus flexible. Le renforcement de l'expertise du SFIN dans les domaines de la finance et de la comptabilité, ainsi que l'engagement, à futur, de davantage de personnel dotés de compétences pointues dans le domaine de la gestion des comptes de trésorerie (GCT).

Les projets essentiels auxquels le SFIN participe sont :

- Les réformes de l'État (SIGE, Partenariat.NE, Gestion.NE).
- Prévoyance.ne.
- La réforme hospitalière.
- Les réformes fiscales.
- La péréquation financière intercommunale.

D'importants dossiers sont attendus dans le domaine « Planification, analyse et contrôle », parmi lesquels : la révision du frein à l'endettement et l'optimisation de la LFinEC, la mise en place de la gestion par enveloppes budgétaires (GEM) à l'horizon 2020, la planification financière stratégique des investissements de dix à douze ans (à planifier à l'horizon 2020), le suivi des affaires fédérales et l'évaluation des incidences financières des décisions prises par les Chambres fédérales.

Dans le domaine des GCT, les défis en cours et à venir sont, entre autres : le passage d'une comptabilité manuelle et décentralisée à une comptabilité informatisée moderne et automatisée, la centralisation progressive des tâches de production comptable des services, la mise en place de la consolidation et des premiers rapports consolidés (comptes 2021) et l'optimisation du SCI.

Pour l'Office du recouvrement de l'État, il s'agit de s'approprier un nouveau logiciel de recouvrement, comprenant la migration des données, la mise en place de processus de gestion et de la norme d'échange des données dans le domaine des poursuites (e-LP 2). La gestion des actes de défaut de biens (ADB) subit une modification du processus de gestion, en lien avec le nouveau délai de prescription, dans la mesure où des tranches annuelles doivent être gérées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Dans le domaine « Qualité et risques », la mise en place de SIGE est l'enjeu majeur (conception, mise en œuvre, suivi et coordination). À relever : le lancement prévu des marchés publics dans le domaine des assurances (courtage d'assurances en 2018 et contrats d'assurances en 2019).

La sous-commission ne cache pas sa vive préoccupation concernant la situation du SFIN qui a dû faire face à plusieurs défections. Le chef de service par intérim maîtrise avec compétence la situation mais ne cache pas les conditions de travail difficiles au sein de ce service. Celui-ci est submergé et peine à assumer les tâches courantes et à répondre aux nombreuses sollicitations. Les effectifs devront être adaptés aux défis présents et à venir, une centralisation partielle des effectifs comptables de l'État au SFIN étant envisagée.

### ***Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN)***

Le SIEN est en croissance continue depuis 30 ans ; il double ses effectifs tous les 10 ans pour parvenir actuellement à 100 EPT. Il a une responsabilité cantonale (État, communes, institutions paraétatiques, police, impôts, écoles, social, justice, territoire, etc.) et gère plus de 300 applications. 50% de son personnel est financé par des institutions paraétatiques.

La croissance des demandes est régulière et continue, et va se poursuivre durant les vingt prochaines années (Intégration des SI, relations clients et fournisseurs, webisation des applications, tableaux de bord et statistiques, communication, accès multi-plate-forme, sécurité, etc.).

Les principaux projets sont les suivants : CREG (gestion des entreprises), SIGE (nouveau système de gestion de l'État), Archives (module ArchiClass), Nouvel Intranet de l'État, Guichet unique : vote électronique avec la Poste, et Feuille officielle.

Le projet de création de deux salles de machines complémentaires, l'une à Jardinière 157 à La Chaux-de-Fonds et l'autre aux Cadolles 7 à Neuchâtel, est en bonne voie de réalisation.

Les systèmes d'information datent des années 90 et devront être renouvelés dans les cinq à dix ans à venir. L'informatique se réorganise en permanence et va devoir trouver des solutions pour permettre une exploitation 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 avec un soutien de qualité.

Avant MCH2 et LFinEc et jusqu'à la fin 2017, le SIEN avait deux comptes de gestion distincts : le 3350 (État, stable) et le 3351 (clients/projets mouvants). Il sera nécessaire de trouver, dans le cadre de la LFinEc, un moyen de garantir un développement harmonieux de l'informatique neuchâteloise.

Afin d'être suffisamment réactif face aux demandes et aux sollicitations des clients de la nouvelle structure, il sera nécessaire de trouver un mode de gestion souple permettant une plus grande autonomie du service, en particulier vis-à-vis des partenaires externes de l'État (qui représentent 60% du budget du SIEN).

Le chef du SIEN a annoncé sa démission pour 2018.

La sous-commission est convaincue de la bonne maîtrise du service par ses responsables et souligne les nombreuses synergies possibles dans notre canton grâce à une vision systémique et transversale anticipée et développée depuis plus de vingt ans.

### **Service cantonal de la santé publique (SCSP)**

La politique sanitaire cantonale repose sur six piliers : la prévention, les hôpitaux, les urgences, les médecins de premiers recours, les soins et séjours des aînés et le projet de santé connectée.

Au chapitre de la prévention, le canton promeut actuellement quatre axes prioritaires :

1. Programmes, tabac, alcool, A&A.
2. Plan action cantonal santé mentale.
3. Plan action cantonal 65+.
4. Réforme de la santé scolaire.

Concernant les hôpitaux, les thèmes prioritaires sont : la mise en œuvre H+H, le suivi de la planification hospitalière, les hospitalisations hors-canton, l'identification et la valorisation des prestations d'intérêt général (PIG), le cautionnement du centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP), le suivi de la mise en œuvre des options stratégiques CNP et l'introduction du TARPSY.

À propos des médecins de premiers recours, l'État soutient financièrement le cursus neuchâtelois de médecins de famille et, en collaboration avec les communes, la création de cabinets de groupe.

La planification médico-sociale se met progressivement en place. Une étude sur l'Association Réseau Orientation Santé Social (AROSS) par l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive sera terminée fin 2017. Le travail de planification et l'évaluation des accueils et séjours se poursuit. Des commissions stratégiques et opérationnelles pour les proches aidants ont été constituées.

Le dossier électronique du patient (DEP) est en phase d'élaboration avec les partenaires concernés.

La sous-commission de gestion salue le travail réalisé par le SCSP et ne formule aucune critique sur la gestion du service telle qu'elle lui a été présentée. Selon son appréciation, il s'agit d'un service qui œuvre efficacement avec des personnes compétentes, dans un domaine particulièrement vaste et complexe. Avec les moyens dont il dispose, il remplit l'ensemble des missions qui lui sont attribuées.

### **Office de l'organisation (OORG)**

L'office occupe six personnes ; il est dirigé depuis quelques mois par un nouveau chef d'office.

Le programme de réforme de l'État (PRE) se met en place progressivement. Les grands axes de travail du PRE sont :

- Gestion.NE (optimisation et standardisation de la gestion des services) ;
- Conduite.NE (rapport sur le budget revisité) ;
- Accueil.NE (révision du guichet unique) ;
- Partenariat.NE (projet de loi pour 2018) ;
- Intranet (refonte du système de l'État) ;
- SIGE.

Le budget initial de seize millions de francs arrivera à son terme fin 2018.

La sous-commission salue le projet de mise en œuvre des systèmes de contrôle interne (SCI), soit les enquêtes internes et externes prévues dans le cadre de Gestion.NE. Néanmoins, dans le cadre des difficultés financières de l'État, elle s'interroge sur la nécessité de poursuivre certains objectifs (projet de loi sur la gouvernance des partenariats, révision du Guichet unique par exemple).

### **Service des bâtiments (SBAT)**

La validation par le Conseil d'État de la structuration et des objectifs de la toute nouvelle « Cellule foncière » a eu lieu en septembre 2017. Celle-ci est chargée d'appliquer et de mettre en œuvre la politique du Conseil d'État en matière d'acquisition, d'aliénation, de cession, de valorisation et de gestion du patrimoine foncier et immobilier de l'État. Elle fonctionne comme une plateforme transversale et multidisciplinaire. Il existe environ 1'072 biens-fonds inscrits au Registre foncier pour une surface totale d'environ 42 km<sup>2</sup> ; seul 3,9% de la surface est situé en zone à bâtir.

Le SBAT, dont la fonction principale correspondait à l'intendance des bâtiments jusqu'en 2013, s'est restructuré en profondeur sous la direction du chef de service. Avec une centaine d'EPT, ce service gère un parc immobilier de 1,5 milliard de francs.

Le domaine « Projets » gère actuellement 25 projets pour 200 millions de francs. Les plus emblématiques sont : le CPLN, Bellevue, le CNP, Jardinière à La Chaux-de-Fonds, Data Center à Neuchâtel, l'extension de l'école Pierre-Coullery, les archives cantonales. Le nouvel hôtel judiciaire (NHOJ), malgré son refus, a nécessité quatre années de travail.

Le domaine « Entretien » s'occupe du maintien de la valeur des bâtiments, de rénovations partielles ou d'assainissements. Il existe plusieurs stratégies d'investissement pour faire face à l'obsolescence des bâtiments. En principe, 1% de la valeur d'un bâtiment devrait être investi chaque année, ce qui représente quatorze millions de francs pour l'ensemble du canton. Cette cible n'est malheureusement pas atteinte et le patrimoine se détériore en conséquence.

Avec un budget de 9,8 millions de francs, le domaine « Exploitation » occupe 56 personnes. Des changements ont eu lieu ces dernières années dans l'évacuation des déchets et le suivi de l'énergie consommée.

Les pôles de la Fiaz à La Chaux-de-Fonds ainsi que de Tivoli-nord à Neuchâtel sont examinés par le domaine « Immobilier ». Un regroupement des activités de l'administration cantonale, actuellement éparpillées, est envisagé. À relever que le canton loue le 50% de ses locaux, ce qui n'est pas une situation satisfaisante.

L'office du logement met en œuvre la politique cantonale du logement. L'objectif est d'augmenter la part de logements d'utilité publique de 2,5 à 5%. Le taux de logements vacants dans le canton est dans la moyenne nationale avec 1,53%. 650 logements sont en cours de réalisation dans le canton d'ici 2021. À ce jour, seuls 51 appartements avec encadrement labellisé ont été réalisés sur les 1'000 prévus ces prochaines années selon la planification médico-sociale (PMS).

Les principaux enjeux du domaine « Finances et administration » sont la mise en place de Gestion.NE et de SIGE, la comptabilité par prestation et les nouveaux processus d'achats.

La sous-commission est préoccupée par la perte de valeur du patrimoine immobilier en lien avec le défaut de moyens alloués à l'entretien des bâtiments. Elle mesure les répercussions importantes sur la gestion du service des votes populaires (H+H et NHOJ). Elle salue le dynamisme du chef de service et de ses collaborateurs. La coordination entre les différents domaines ainsi qu'avec l'office du logement et avec la Cellule foncière semble excellente et efficiente.

### **2.1.1.3. Suivi des dossiers**

#### ***Hôpital neuchâtelois (HNE)***

Le 17 février 2017, quelques jours après la votation populaire sur les hôpitaux, une rencontre a eu lieu pour faire un point de situation, avec le chef du Département, sa secrétaire générale, ainsi que le président et le vice-président de la commission Santé.

Le chef du Département a pris acte du refus du peuple du contre-projet du Conseil d'État sur le dossier hospitalier et s'est engagé à mettre en œuvre l'initiative H+H. Selon lui, au vu de la tournure des débats, des propos tenus et des comportements inquiétants survenus avant les votations, le résultat de la votation relative à HNE n'a pas suscité de grande surprise. Parmi les craintes, il a été cité la perte de compétences difficiles à remplacer, ainsi que la baisse générale de motivation. À tous les niveaux, il a été relevé d'importantes incertitudes quant au maintien des prestations de base.

Concernant la mise en œuvre de l'initiative, certains aspects ont été négligés tels que par exemple les questions relatives à la gouvernance. Un premier inventaire des questions à traiter suite à l'acceptation de l'initiative a été établi et communiqué.

La promulgation des deux décrets votés par le Grand Conseil en novembre 2016 a été reportée, dans la mesure où ils pouvaient entrer en contradiction avec le texte de l'initiative ou avec les modalités de sa mise en œuvre.

Le DFS s'est engagé à mettre en place un groupe de travail dont l'objectif sera de fixer des lignes directrices d'ici à l'été 2017.

À la suite de la démission du Conseil d'administration (CA), le chef du DFS a annoncé qu'une prochaine rencontre aura lieu pour convenir de la mise en place d'une phase de transition, dans l'attente de désigner de nouveaux membres.

La sous-commission relève la rapidité avec laquelle l'ouvrage a été remis sur le métier, et salue l'attitude positive et courageuse du Conseil d'État.

### **NOMAD**

Le 6 avril 2017, la sous-commission a rencontré les responsables de NOMAD en présence du chef du Département, de sa secrétaire générale, du président et du vice-président de la commission Santé pour établir un point de la situation.

Lorsque le Grand Conseil a adopté le plan stratégique, il a demandé qu'une réflexion soit menée sur le double rôle de NOMAD, en tant que coordinateur et prestataire, et que son économicité soit examinée. Ces questions n'ont pas encore obtenu de réponses. L'objectif de la séance a été de faire un point de situation sur la mise en œuvre du plan d'action stratégique.

Selon le directeur de NOMAD, le plan d'action stratégique se décline en cinq axes : la PMS, la qualité, la coordination du maintien à domicile, l'organisation et l'innovation.

La nouvelle répartition entre les trois régions résulte des distances, des synergies, des collaborations et de l'historique.

En matière de coûts, le directeur a relevé que Neuchâtel était le moins onéreux des trois cantons qui déployaient leur activité sur l'ensemble du territoire (NE, VD, et GE). Les différences de coûts ont été identifiées et quantifiées. En termes de financement résiduel, le tarif horaire de NOMAD est environ 13 francs plus cher que celui des prestataires privés. L'obligation de prise en charge et le fait qu'un tiers des prestations n'est pas rentable expliquent cette différence de prix.

Pour pallier ce qui est perçu comme un certain manque de « réactivité » de NOMAD, des mesures ont été mises en place pour répondre aux demandes dans les six à douze heures. La possibilité d'intervenir 24 heures sur 24 est un objectif prioritaire.

À propos du double rôle de NOMAD, le président du Conseil d'administration a relevé que la loi était succincte sur les compétences de NOMAD et sur ses tâches. La première étude sur NOMAD comportait déjà un certain flou quant à son rôle organisationnel.

Le chef du Département estime que ces différentes questions doivent être thématiques dans les mois ou années à venir.

#### **2.2.1.3. Examen du rapport de gestion du Département**

La sous-commission de gestion du DFS, en séance commune avec la sous-commission des finances, a procédé le 26 avril 2018 à l'étude des comptes et à l'examen du rapport de gestion 2017 du Département.

De manière générale et pour l'ensemble du Département, la sous-commission a obtenu des réponses à toutes ses interrogations. À cette occasion, elle a notamment rencontré le nouveau chef du service financier (SFIN), le chef du contrôle cantonal des finances (CCFI) et le chef du service de la santé publique (SCSP).

En 2017, les faits marquants au sein du DFS ont notamment été :

- le dossier de l'HNE ;
- le projet SIGE, entré en vigueur le 1er janvier 2018 ;
- la fin de la période d'amnistie fiscale ;
- les nombreux changements à la tête des différents services.

Dans l'attente du rapport de réévaluation du bilan qui surviendra dans le courant de l'année, la sous-commission de gestion n'a pas de critique à formuler sur la présentation des comptes 2017. La sous-commission tient à souligner la bonne maîtrise des charges. La gestion de l'État paraît exemplaire, et ce malgré les nombreuses coupes dans les effectifs.

#### **2.2.1.4. Bilan et perspectives**

Le travail de la sous-commission portera notamment pour l'année 2018, sur l'accompagnement des dossiers de l'HNE, du CNP et de NOMAD, sur le suivi de la mise en place de SIGE dans les différents services, et sur la problématique d'efficacité et de qualité de travail dans un contexte de restriction des effectifs du personnel.

Les rapports du CCFI concernant le département seront analysés au fur et à mesure de leur mise à disposition.

La sous-commission de gestion tient à remercier le chef du DFS, ainsi que toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, du travail accompli en 2017.

## **2.2. Département de la justice, de la sécurité et de la culture (DJSC)**

### **2.2.1. Rapport de la sous-commission de gestion**

#### **2.2.1.1. Généralités**

Avant le changement de législature du printemps 2017, la sous-commission siégeait dans la composition suivante : M. André Frutschi, président-rapporteur, MM. Yvan Botteron et Jacques Hainard. Celle-ci s'est réunie le 24 janvier en séance de suivi des dossiers ainsi que le 9 février 2017 pour effectuer le bilan de la législature. La sous-commission de la nouvelle législature s'est réunie à trois reprises : les 22 septembre, 27 septembre pour l'examen du budget et le 27 novembre 2017.

#### **2.2.1.2. Entités visitées**

##### ***Service des ressources humaines (SRHE)***

La sous-commission a relevé un malaise général dû au sentiment que les informations circulaient mal au sein des services et que les employés n'étaient pas au courant de ce qui les concernait, tandis que le Département estime que les informations passent correctement, notamment par le biais de l'Intranet. La réduction de 60 EPT dans l'ensemble de l'administration cantonale a été accompagnée d'une réflexion sur les prestations à supprimer. De manière générale, la réduction du personnel doit être compensée par le passage de 40 à 41 heures au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

##### ***Service d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte (SAHA)***

La sous-commission a pu constater que les institutions spécialisées fonctionnent de manière indépendante ; une réflexion est en cours afin qu'un autre mode de gouvernance soit mis en place durant la législature 2017-2021.

#### **2.2.1.3. Suivi des dossiers**

##### ***Bilan de législature***

La sous-commission (2013-2017) a exprimé sa satisfaction quant à son fonctionnement durant la législature. Les visites se sont toujours bien déroulées. Idéalement, elle a émis le souhait, pour la législature 2017-2021, qu'un membre au moins des sous-commissions (2013-2017) puisse assurer le relais entre les deux législatures.

##### ***Travaux de la nouvelle législature***

La question des démissions du personnel de l'État s'est posée lors de la précédente législature. Des démissions ont eu lieu, particulièrement nombreuses dans certains services, pouvant donner lieu à des interrogations. Le SRHE ne dispose pas d'un outil de consultation qui permettrait de connaître les raisons pour lesquelles les collaborateurs décident de quitter leur poste. Cela pourrait être envisagé dans le cadre de la mobilité interne. Ce point sera discuté avec le service lors d'une prochaine visite. Suite aux récents changements, il conviendra aussi de visiter, en priorité, le service pénitentiaire ainsi que le service de la sécurité civile et militaire dès que les nouveaux chefs de service auront pris leurs marques.

##### ***Dossiers à suivre***

Il a été un moment envisagé que l'école de formation d'application de l'infanterie quitte Colombier et soit basée dans un autre lieu. À présent, il semblerait qu'elle y reste encore quelques années. Il conviendra de suivre ce dossier.

Les subventions fédérales sont importantes, mais seule une faible partie est versée au service de la sécurité civile et militaire (SSCM). Si le fonctionnement du service ne satisfaisait pas la Confédération, les subventions pourraient être diminuées. La sous-commission se devra de veiller à ce qu'un lien étroit soit maintenu, voire renforcé, avec le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports. Ce point sera discuté avec le chef de Département.

##### ***SRHE***

Ce service s'occupe de quatre dossiers importants : la nouvelle plateforme SIGE, la gestion salariale des enseignants du post-obligatoire, le suivi de la réduction de 60 EPT en 2017 et le rapport Prévoyance.

### ***Service de la culture (SCNE)***

Grâce à sa Fondation, le Laténium a obtenu les moyens de rénover le parc et la salle d'introduction du Musée. Dans son rapport sur l'aide à la culture de ces quatre prochaines années, la Confédération a reconnu le Laténium parmi les musées bénéficiaires.

La subvention 2017 attribuée au Bibliobus a été réduite de 80'000 francs et en 2018, la subvention sera diminuée de 20'000 francs. Malgré cette diminution, la volonté populaire a été tout de même respectée.

### ***Service des sports (SSPO)***

Ce service connaît une phase de stabilisation avec l'arrivée du nouvel adjoint au chef de service qui permettra au SSPO de répondre aux nombreuses sollicitations. Des liens sont actuellement créés avec différents partenaires. La restructuration du service a causé des perturbations et un manque de communication dans certains domaines pour lesquels la promotion n'a pas pu être faite. Il faut redynamiser le tout pour faire repasser le message auprès de la population.

Le lien est également fait avec les écoles, pour que les enfants soient familiarisés avec le sport le plus tôt possible.

### ***Service d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte (SAHA)***

Ce tout nouveau service, né des cendres du SIAM, ne concerne plus que les adultes. La surveillance des établissements spécialisés pour mineurs a été confiée au service de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ) rattaché au Département de l'éducation et de la famille. Un nouveau planificateur a été engagé au SAHA. Il travaille également comme planificateur au service de la santé publique. Les fluctuations importantes sont en lien avec les options stratégiques. Le service commence à pouvoir limiter les placements en institution.

### ***Police neuchâteloise (PONE)***

Un successeur au chef de la sûreté a été trouvé, il est entré en fonction le 1<sup>er</sup> octobre. La police est à l'étroit dans le bâtiment des Poudrières depuis la fusion avec la police de la ville. Cette situation est supportée en attendant la libération de l'espace actuellement occupé par le Ministère public. Si elle ne peut pas disposer de ces locaux, la police devra trouver d'autres solutions. La masse de travail n'est pas en baisse, notamment en raison de l'ampleur que prennent certains domaines, tels que la cybercriminalité et le phénomène de radicalisation.

### ***Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)***

L'entrée en fonction du nouveau chef de service est effective au 1<sup>er</sup> octobre 2017. Le contrat immobilier avec l'armée a vu une amélioration, déjà reportée au budget 2018. La grande différence entre les budgets 2017 et 2018 réside dans le fait que l'achat des véhicules ne se fait plus par le compte de fonctionnement, mais via les investissements.

### ***Service de la justice (JUST)***

Une charge de travail importante attend ce service en lien avec les objectifs stratégiques à venir. L'affaiblissement sensible du taux de recouvrement des créances judiciaires, année après année, et l'augmentation des coûts de l'assistance judiciaire sont inquiétants.

### ***Service pénitentiaire (SNPE)***

Ce service a vécu une période extrêmement mouvementée à la suite des travaux effectués à l'établissement d'exécution des peines « Bellevue » (EPEB) à Gorgier. Il dispose maintenant d'un nombre de cellules suffisant, ce qui signifie qu'il faudra moins recourir aux placements hors canton et qu'il sera même possible d'accueillir des détenus provenant d'autres cantons. Le corollaire est que l'effectif du personnel doit être adapté.

### ***Service des poursuites et des faillites (SEPF)***

Dans ce service, entre douze et quinze postes sont constitués d'emplois temporaires, ce qui pose un vrai problème d'organisation. Le service est sous doté par rapport à la masse des poursuites à traiter. Les émoluments sont en forte hausse, ce qui est très réjouissant au niveau financier, mais très inquiétant au niveau sociétal. Les émoluments sont fixés par l'Ordonnance sur les émoluments perçus en application de la Loi Fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite et couvrent très largement l'activité du service. Dans ce contexte, le Conseil d'État a admis un poste d'huissier supplémentaire au SEPF, dont le coût est compensé par l'augmentation des émoluments.

## **Examen du budget 2018**

La séance pour l'examen du projet de budget 2018 du Département s'est tenue conjointement avec la sous-commission des finances. Le contexte global du budget faisant défaut, les travaux n'ont pas été facilités. Les comparaisons avec le budget 2017 ont été plus difficiles à établir, en raison des nombreuses réformes et nouveautés au sein de l'administration.

La restitution de 2,5 millions de francs de cotisations par Prévoyance.ne est en lien avec la liquidation de la caisse de pension de La Chaux-de-Fonds.

En 2010, lors de la fusion des trois caisses (de l'État, de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds), comme les taux de couverture n'étaient pas identiques, la caisse de Neuchâtel a dû verser 14 millions de francs pour adapter le taux à la hausse. À l'inverse, la caisse de La Chaux-de-Fonds a dû décapitaliser.

### **2.2.1.4. Examen du rapport de gestion du Département**

La sous-commission de gestion du DJSC a siégé le 25 avril 2018, en compagnie de la sous-commission des finances, afin d'examiner conjointement le rapport de gestion et les comptes 2017 du Département. M. Loïc Frey était excusé et non suppléé.

Lors de cette séance, le chef du Département était accompagné de son secrétaire général et du responsable financier du DJSC. L'ensemble des chefs de service du département ont été entendus, l'un d'eux étant représenté par un chef d'office.

La sous-commission a obtenu des réponses précises et satisfaisantes à toutes ses questions.

### **2.2.1.5. Bilan et perspectives**

La sous-commission a appris, avec satisfaction, que beaucoup d'énergie est déployée en faveur de la promotion de l'égalité et contre toutes les formes de harcèlement.

La sous-commission salue la volonté du Département de dénoncer le Concordat ViCLAS (Violent Crime Linkage Analysis System) relatif à la coopération assistée par ordinateur des cantons lors de l'élucidation des délits de violence, suite au constat dressé d'une utilité résolument trop faible. Elle soutient ce projet visant à faire une économie annuelle de l'ordre de 20'000 francs.

La sous-commission relève quelques sujets d'inquiétude. Le comportement de nos concitoyens face aux amendes semble évoluer dans un sens qui complique considérablement le travail de recouvrement de ces dernières. Il conviendra peut-être de thématiser ce sujet afin de proposer des solutions susceptibles de freiner cette indésirable évolution. Le manque de forces vives au service des poursuites et des faillites et les nombreux changements de collaborateurs inspirent également de l'inquiétude à la sous-commission.

Finalement, la sous-commission prend acte des grands efforts consentis à la réduction du volume du personnel, accompagnée de l'augmentation d'une heure hebdomadaire de travail pour la fonction publique. Elle reconnaît la difficulté que représente la poursuite d'un tel objectif tout en restant attentive aux éventuels effets indésirables du report du volume de travail sur les collaborateurs restants.

En conclusion, la sous-commission prend acte du rapport de gestion 2017 avec satisfaction.

Elle en profite pour remercier le chef du département, le secrétaire général, le responsable des finances, les chefs de service et l'ensemble du personnel rattaché au département, de leur engagement et des efforts constants consentis pour le bon fonctionnement des services, parfois dans des conditions difficiles, notamment en raison de la situation financière de l'État.

## **2.3. Département de l'éducation et de la famille (DEF)**

### **2.3.1. Rapport de la sous-commission de gestion**

#### **2.3.1.1. Généralités**

La sous-commission de gestion du DEF s'est réunie les 16 février, 21 avril, 4 mai, 2 octobre, 18 octobre et 15 novembre 2017 en présence de M<sup>me</sup> Monika Maire-Hefti, conseillère d'État, cheffe du DEF, de son secrétaire général et de son secrétaire général adjoint.

### **2.3.1.2. Entités visitées**

En 2017, la sous-commission a travaillé en recevant les responsables des services, offices ou entités relevant du DEF. En mai 2017, elle a visité le service de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ).

### **2.3.1.3. Suivi des dossiers**

#### ***Université de Neuchâtel***

La sous-commission a rencontré M. Kilian Stoffel, recteur de l'Université de Neuchâtel, dans le but de faire le point sur la situation financière de cette entité et sur la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'Université de Neuchâtel.

En ce qui concerne les subventions allouées par la Confédération, deux acomptes sont versés durant l'année, représentant le 80% de la subvention 2016 ; le solde étant versé en décembre 2017. Le montant final fluctue en fonction du nombre d'étudiants suisses et peut varier de plus ou moins 2 millions de francs, ce qui constitue un défi pour l'Université.

La sous-commission a souhaité savoir si le fonds de réserve de 6,8 millions de francs est toujours à disposition. Il a été répondu par l'affirmative, mais l'Université a proposé d'utiliser une partie de ce fonds afin de diminuer le découvert de Prévoyance.ne. M. Stoffel a précisé que ce montant n'était pas disponible, sous forme de liquidités ; une partie de ce fonds ayant été investie dans divers placements.

Au niveau de la stratégie pour diminuer les charges financières, une réorganisation du domaine central a été réalisée, sans qu'aucun licenciement n'ait eu lieu. Des diminutions de postes auront lieu au moment des départs à la retraite.

Des mesures strictes touchant le domaine de l'enseignement ont été prises avec l'élaboration de nouveaux programmes, partant de l'existant, en introduisant un minimum de nouveaux cours à créer.

Le but pour le rectorat de l'Université est d'attirer de nouveaux étudiants.

Un effort sera fait pour initier des collaborations entre les facultés au niveau administratif, car jusqu'ici, elles étaient autonomes.

M. Stoffel a informé les membres de la sous-commission que le rectorat occupe le bâtiment de théologie. Il ne sera pas facile de trouver un locataire pour l'ancien bâtiment (Faubourg du Lac, anciennement SBS).

Un délai de 18 mois a été fixé pour la mise en œuvre de la Loi sur l'Université de Neuchâtel (LUNE). La vision stratégique portant sur dix ans est finalisée.

Le rectorat va se pencher sur le plan d'intentions quadriennal 2018-2021. La procédure contre le professeur accusé de plagiat est devenue caduque, ce dernier ayant démissionné.

L'affaire de l'étudiant en procédure judiciaire contre le rectorat pour la délivrance d'un titre de master suit son cours.

Les membres de la sous-commission ont pu constater que ce dossier est suivi de manière adéquate, aussi bien par le rectorat que par le DEF.

#### ***SPAJ***

La sous-commission a rencontré le chef du service qui était accompagné des chefs des offices suivants :

- office de protection de l'enfant ;
- office de l'accueil extrafamilial ;
- office de protection de l'adulte et comptabilité ;

et du délégué à la jeunesse.

En préambule, le chef de service a informé que le SPAJ figure parmi les premiers à expérimenter le modèle de comptabilité harmonisé MCH2, ainsi que le système de gestion par enveloppe budgétaire et mandat de prestations. Depuis 2014, une comptabilité analytique a été mise en place permettant de déterminer les différents coûts des prestations.

#### ***L'office de protection de l'enfance (OPE)***

Il s'occupe de plus de 2'000 enfants par année, dont 300 sont placés. L'accueil des jeunes enfants en institution est un sujet d'inquiétude, en raison du manque de places disponibles dans le canton

et hors du canton. L'âge moyen des enfants placés a diminué : maintenant, une grande proportion d'enfants de 0 à 2 ans nécessite un placement en institution en raison de leurs conditions de vie très précaires.

Le grand souci partagé par les membres de la commission est l'exclusion de plus en plus fréquente d'enfants scolarisés pour lesquels il n'existe aujourd'hui pas de solution. Pour une quinzaine d'élèves, des mesures d'accompagnement ont été mises en place, facilitant leur réintégration en classe.

Malgré le programme de renforcement qui s'est achevé en 2016, la charge de travail d'un assistant social est supérieure à celle de ses collègues des cantons de Vaud et Genève.

#### ***L'office de l'accueil extrafamilial (OAEF)***

Il est chargé de délivrer les autorisations pour les structures d'accueil, les familles d'accueil de jour, avec ou sans hébergement, et d'exercer leur surveillance.

Depuis l'acceptation par le Grand Conseil du développement des structures d'accueil jusqu'en 2020, l'offre de places a quasiment doublé. L'objectif est d'offrir en 2020 : 2'400 places en préscolaire et 2'900 places en parascolaire.

Au cours de cette séance, l'OAEF a annoncé qu'il n'existait plus de liste d'attente pour les places en accueil préscolaire dans certaines régions, cette situation est liée à la conjoncture économique du canton.

#### ***L'office de protection de l'adulte (OPA)***

Avec le développement de l'ambulatoire, l'OPA est confronté à une augmentation chronophage des tâches administratives.

Aujourd'hui, la volonté de restreindre le nombre de lits stationnaires au bénéfice d'une prise en charge ambulatoire se heurte au fait que l'ambulatoire n'apporte pas de réponses suffisantes.

Concernant le marché locatif, le mouvement de population en grande précarité s'installant davantage dans le haut du canton en raison des loyers plus avantageux génère une augmentation du travail d'accompagnement de l'OPA.

#### ***Le délégué à la jeunesse***

Le rôle du délégué à la jeunesse est de coordonner, d'une part, les activités des nombreuses associations existantes et, d'autre part, les actions menées par les communes ; il dispose ainsi d'une vue d'ensemble des activités menées dans le canton.

#### ***L'office d'insertion des jeunes de moins de 35 ans (OFIJ)***

Il s'occupe de l'insertion en formation professionnelle des jeunes de moins de 35 ans présentant des difficultés multiples et n'ayant pas obtenu un diplôme postobligatoire.

En 2016, 389 situations ont été prises en charge. 2/3 viennent de l'aide sociale et 1/3 d'horizons variés. L'office répond aux demandes qui lui sont adressées dans le courant de la semaine.

Depuis 2016, l'office intervient de manière précoce au niveau des enfants en âge de scolarité obligatoire en vue d'une insertion rapide vers une voie de formation.

L'office s'occupe également de la formation professionnelle pour les jeunes migrants, arrivés tardivement dans le canton, en évaluant leurs profils de compétences et en trouvant des mesures adaptées pour leur formation professionnelle.

#### ***Examen du budget 2018***

La revue du budget s'est faite le 2 octobre 2017 en présence des sous-commissions des finances et de gestion du DEF.

La nouvelle présentation du budget rend la comparaison difficile avec les années précédentes. Les changements ont été rendus nécessaires par la mise en œuvre du MCH2, ainsi que par la gestion par objectifs et de Gestion.NE.

En ce qui concerne le DEF, les comparaisons budgétaires entre le nouveau système comptable et l'ancien ont permis de constater que les coûts nets ont baissé de 2,02 millions de francs.

En conclusion et malgré la difficulté de comparaison d'un exercice comptable à l'autre, les sous-commissions ont obtenu toutes les explications et précisions demandées.

#### **2.3.1.4. Examen du rapport de gestion du Département**

Lors de la séance du 30 avril 2018, les sous-commissions de gestion et des finances du DEF ont examiné conjointement le rapport de gestion et des comptes 2017 du Département. La cheffe du DEF, son secrétaire général et le responsable financier ont présenté un résumé des comptes 2017. Toutes les questions des sous-commissions ont obtenu des réponses de la part du DEF.

En ce qui concerne le rapport de gestion 2017, les questions ont notamment porté sur :

- La caisse de remplacement du personnel enseignant ;
- Le centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPEs), à propos du rapport sur la lutte contre l'épuisement ;
- Le taux d'encadrement du personnel enseignant ;
- L'office des apprentissages concernant les entreprises n'ayant pas remis leurs déclarations ;
- L'ESTER, concernant les formations dispensées.

Les réponses apportées par le DEF ont satisfait les commissaires.

#### **2.3.1.5. Bilan et perspectives**

La sous-commission se déclare satisfaite des entretiens qu'elle a menés, tant avec la cheffe de Département qu'avec les différents responsables qui ont été reçus. Le déroulement des séances s'est fait dans un esprit de collaboration et d'ouverture.

En 2018, la sous-commission a prévu de rencontrer le directeur des écoles techniques du CIFOM et du CPLN. Une visite sur site aura lieu durant le second semestre.

Le service des formations postobligatoires (SFPO) fera également partie des priorités de la sous-commission pour 2018.

### **2.4. Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE)**

#### **2.4.1. Rapport de la sous-commission de gestion**

##### **2.4.1.1. Généralités**

La sous-commission a changé de physionomie avec la nouvelle législature. MM. Jean-Jacques Aubert et Baptiste Hunkeler ont remplacé MM. Laurent Debrot et Mario Castioni.

La sous-commission s'est réunie à six reprises dont deux avec la sous-commission des finances. Le chef du Département a participé à trois séances alors que son secrétaire général a été présent à chacune des séances.

En commun avec la sous-commission des finances, la sous-commission de gestion a examiné les comptes 2016, ainsi que le rapport de gestion du Département et le budget 2018. À cette dernière occasion, elle a pu rencontrer les chefs des différents services.

Concernant le traitement des motions et postulats, la sous-commission a examiné les propositions du Département et a accepté le calendrier proposé en constatant, une fois encore, le souci du Département de respecter les délais.

Une séance a été consacrée à la présentation du DDTE par son chef. Ont notamment été abordés les objectifs, les perspectives, les enjeux et les grands axes de son développement : politique des transports, regroupement et mesures d'économies.

##### **2.4.1.2. Entités visitées**

La sous-commission a visité trois services en achevant, notamment, le cycle entamé lors de la précédente législature soit, le 20 février, le service de la faune, de la forêt et de la nature ; le 22 mars, la station viticole cantonale ; et le 12 décembre, le service de la géomatique et du registre foncier.

##### **2.4.1.3. Suivi des dossiers**

##### **Secrétariat général et Département**

En dehors des motions et postulats dont elle a examiné, à plusieurs reprises, le sort et le degré d'avancement avec le secrétaire général, la sous-commission s'est intéressée au fonctionnement général du Département lors d'une séance le 24 avril 2017, commune avec la sous-commission des finances et consacrée à l'examen du rapport de gestion du Département. Dans sa nouvelle composition, elle a entendu, le 24 octobre, le chef du Département lui présenter le DDTE et les enjeux principaux de chacun de ses services. À ce chapitre, on trouve des objets d'importance

capitale pour le développement du canton, comme le programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire (PRODES), le projet d'évitement routier du Locle, ainsi qu'un programme important d'entretien constructif du réseau routier et de ses ouvrages d'art, dont le Grand-Pont à La Chaux-de-Fonds et le tunnel de La Clusette. En matière d'aménagement du territoire, le Département travaille à la modification de la loi cantonale (LCAT) et, en concertation avec le canton de Vaud, au plan d'affectation du Creux du Van. Il soumettra incessamment au Grand Conseil sa réflexion sur la problématique du stationnement des gens du voyage sur le territoire neuchâtelois. En matière agricole, le Département s'intéressera à l'avenir du site Evologia et aux améliorations structurelles.

À ces objets s'en ajoutent bien d'autres dont la sous-commission rendra également compte au fur à mesure de ses rencontres avec les services concernés.

### ***Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN)***

La sous-commission a rencontré les cadres du service à Couvet. De la présentation à laquelle elle a assisté, on retirera les éléments ci-après :

Ce service, né de la fusion du service de la faune, du service des forêts et de l'office cantonal de la conservation de la nature, n'a que dix ans d'existence. Son activité, dans les trois domaines concernés, allie gestion et protection.

En ce qui concerne la faune, le service veille à la conservation de la faune sauvage et de ses biotopes en assurant notamment le repeuplement des cours d'eau et du lac. Il règle l'exercice de la chasse et de la pêche et forme les chasseurs et les pêcheurs. Il règle les dommages causés par la faune sauvage (en particulier les sangliers et les castors).

En matière de forêt, le service veille à la multifonctionnalité forestière en rappelant que la forêt couvre un tiers du territoire cantonal. Il conseille et encadre tous les propriétaires forestiers neuchâtelois ; il soutient l'utilisation du bois, ressource naturelle produite dans le respect de la nature.

La section nature veille à un usage respectueux des espaces naturels, met en œuvre les mesures de gestion dans les marais d'importance nationale et travaille à la mise sous protection des réserves de biodiversité, comme le Haut Plateau du Creux du Van.

On le voit, le travail du service dans ces différentes composantes comprend une bonne partie de travail de terrain. Le service est partenaire de conventions-programmes avec la Confédération et la sous-commission en examinera l'exécution dans le cadre de sa tâche de haute surveillance.

### ***Station viticole cantonale***

La sous-commission a rencontré le directeur et a profité de l'occasion pour se livrer à une petite visite des installations et notamment de la cave.

La station viticole à Auvernier s'occupe de la vigne, de la cave et du vin. Son activité est à la fois technique et juridique. La station assure la gestion et la surveillance du cadastre viticole (surfaces, cépages). Elle est garante du respect de la législation en matière d'AOC des vins de Neuchâtel. Sur le plan technique, elle gère le domaine viticole de l'État de Neuchâtel et sa cave. Elle teste notamment de nouvelles techniques de vinification pour les vulgariser et les proposer, ensuite, à la formation de Changins, école avec laquelle elle collabore. Elle a acquis une expertise qui lui a permis de jouer un rôle actif dans le litige récent entre de nombreux viticulteurs neuchâtelois et la firme B.

En fin de compte, si les vigneronns restent responsables de la qualité des vins qu'ils produisent, toute l'activité de la station est orientée vers la production de vins de qualité par le choix des cépages, l'amélioration des méthodes d'encavage, le contrôle des conditions AOC et la formation des viticulteurs.

### ***Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)***

La sous-commission s'est intéressée à la problématique du retard dans le retour des actes notariés, phénomène endémique affectant la restitution aux notaires des actes notariés enregistrés. Sans grandes conséquences juridiques, il entraîne pour l'État un retard dans la perception des émoluments. Le processus comprend sept opérations, dont un examen formel et juridique exigeant des connaissances en droit réel. Des mesures d'organisation interne, notamment l'amélioration et la simplification des processus par la numérisation des pièces justificatives et le développement de logiciels informatiques, permettront de réduire le délai de réponse à satisfaction des administrés. Le Conseil d'État a d'ailleurs validé un programme de

renforcement momentané de l'effectif suivi d'une pérennisation de postes qui devrait contribuer à améliorer l'efficacité et les recettes.

S'agissant du volet géomatique du service, la sous-commission a eu l'occasion de participer à une démonstration des plus probantes du système d'information du territoire neuchâtelois (SITN) et des possibilités multiples qu'il offre dans la gestion de tous les domaines de l'activité étatique.

Dans la saisie des données, vingt ans séparent l'arpenteur et son théodolite du drone, voire du satellite. Un délai du même ordre sépare les plans cartonnés du fichier informatisé.

En peu de temps, somme toute, sous l'impulsion d'une équipe volontaire, disciplinée et efficace s'est mis en place dans notre canton un système informatisé du territoire à la pointe du progrès. Dans une vision clairvoyante et imaginative mettant à profit la formation, mais également les contacts utiles, le service a su créer des conditions favorables et faire confiance à de jeunes collaborateurs en nombre constant durant tout le processus pour développer, à un prix dérisoire en comparaison de ce qui se fait dans d'autres cantons, un système précis et rapide, en surmontant parfois les préjugés et les doutes des partenaires. Ce système audacieux ne se contente pas de donner une image géographique ; il met en relation des utilisateurs relevant des secteurs publics et privés allant des responsables de la sécurité au service des forêts. Ces utilisateurs, au nombre approximatif de dix mille, peuvent accéder au système 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Les perspectives de développement croissent au même rythme que s'agrandit le cercle des utilisateurs. Offrant une solution orientée tout public, il permet un accès facilité à l'information et il est devenu maintenant un outil de travail performant et indispensable pour des milliers de professionnels.

Inutile de préciser que ce système, qui fait honneur à tous, n'est pas figé et la crainte que peut exprimer la sous-commission se rapporte à la qualité des collaborateurs en espérant que l'équipe actuelle puisse trouver, le moment venu, des successeurs animés de la même énergie et de la même intelligence pour le faire évoluer.

#### **2.4.1.4. Examen du rapport de gestion du Département**

La sous-commission de gestion du DDTE a examiné, avec la sous-commission des finances, lors de sa séance du 26 avril 2018, le rapport de gestion ainsi que les comptes 2017 du Département. Le chef du Département était présent, accompagné de son secrétaire général et de son responsable financier.

Sur le plan strictement financier, la sous-commission relève qu'une fois encore, le Département a réalisé des économies de fonctionnement. Il a participé de manière significative à l'effort de toute l'administration cantonale en réduisant de 17,9 % l'excédent de charges budgété. Dans les grandes lignes, ce résultat est obtenu par une gestion rigoureuse des ressources humaines, par une augmentation des émoluments que traduit une conjoncture favorable du marché immobilier en début d'exercice mais aussi, il faut le regretter, par une diminution des investissements dans les secteurs des ponts et chaussées et de l'agriculture. Cette diminution force ces services à opérer des choix difficiles et comportant des risques importants, par exemple l'exploitation du tunnel de La Clusette dont l'entretien réclame des mesures autres que courantes qui sont reportées depuis quelques années déjà.

Sur le plan de l'activité des services, signalons en matière d'aménagement du territoire les travaux de révision de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire, la finalisation du plan directeur des rives et le lancement de la révision du plan d'affectation viticole. Le service des ponts et chaussée, en dehors de l'entretien courant des routes cantonales, s'est occupé du projet de l'évitement du Locle et de La Chaux-de-Fonds dans la perspective de sa réalisation rendue très prochaine par le vote du peuple, le 12 février 2017 (création du fonds FORTA). Le service de la faune, des forêts et de la nature s'est occupé de la régulation de la population de sangliers et, en collaboration avec le canton de Vaud, de la gestion du plan d'affectation cantonal du Haut Plateau du Creux du Van. Le service de la consommation a continué sa tâche d'analyses officielles dont certains résultats peuvent laisser songeur, notamment en ce qui a trait à la qualité des eaux de baignade, et pourraient nous inciter à préférer les plages du lac à certaines piscines. Au service de la géomatique et du registre foncier, la sous-commission constate avec plaisir que les craintes exprimées lors de la précédente législature ont conduit à prendre des mesures efficaces pour transmettre les actes aux notaires dans des délais plus courts. La situation devrait encore s'améliorer dans les deux ans à venir.

#### **2.4.1.5. Bilan et perspectives**

La sous-commission ne peut que se féliciter de la qualité des relations entretenues avec le DDTE et souhaite que le climat de confiance, tissé lors de la précédente législature, perdure. Elle assure

vouloir de son côté tout faire pour y contribuer en menant l'activité qui l'attend au cours de l'année 2018 où elle compte visiter six services du Département. Face à la diminution des effectifs, la sous-commission est rendue attentive à la forte pression que cela représente pour certains services travaillant désormais en flux tendu. La sous-commission restera particulièrement vigilante au bon fonctionnement de ces services.

## **2.5. Département de l'économie et de l'action sociale (DEAS)**

### **2.5.1. Rapport de la sous-commission de gestion**

#### **2.5.1.1. Généralités**

La sous-commission de gestion a siégé à six reprises en 2017.

La séance du 2 mai 2017 a été consacrée à l'examen des comptes 2016 de l'État. Les remarques à ce sujet de la sous-commission ont été incluses à celles de la sous-commission des finances et reproduites dans le rapport de cette commission.

La séance du 31 août 2017 a été consacrée à une présentation du DEAS, de ses services, de leurs missions et de leurs enjeux politiques et stratégiques, ainsi qu'à l'organisation des travaux de la commission.

La séance du 29 septembre 2017 a concerné l'examen du budget 2018 pour chaque service du DEAS.

L'examen des objets en suspens a eu lieu lors de la séance du 18 décembre 2017.

#### **2.5.1.2. Entités visitées**

Durant l'année 2017, la sous-commission ne s'est pas déplacée dans les services du Département.

#### **2.5.1.3. Suivi des dossiers**

##### ***Service de l'emploi (SEMP)***

La sous-commission s'est enquis de savoir comment le critère de la préférence nationale en matière de chômeurs résidant en Suisse sera appliquée. Le Conseil fédéral, seule autorité compétente en la matière, a édicté les ordonnances d'application en décembre 2017, modifiées sur certains points par la suite. Ces ordonnances sont consultables sur le site internet de la Confédération : [www.admin.ch](http://www.admin.ch), rubrique droit fédéral. Le SEMP étudie l'impact de la mise en œuvre de l'article 121, *lettre a* de la Constitution fédérale par l'intermédiaire des ordonnances d'application du Conseil fédéral, notamment en regard des branches professionnelles et du taux de chômage les concernant. Les détails résultant de ces études seront arrêtés d'ici le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

##### ***Service des migrations (SMIG)***

La sous-commission a été informée des surcapacités d'accueil en matière de requérants d'asile du canton. Le centre de requérants d'asile de Fontainemelon a été fermé le 31 décembre 2017; cinq emplois ont été supprimés.

##### ***Service de la cohésion multiculturelle (COSM)***

Le COSM a mis en place les structures nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par le Conseil d'État et validés par le Grand Conseil au mois de mai 2015, à savoir l'intégration professionnelle et la prévention des discriminations.

Quant à l'intégration professionnelle, un plan d'action action Asile a été conçu et est entré en vigueur en 2016, en concertation avec le SMIG et les œuvres d'entraide (Caritas et CSP) permettant d'orienter au mieux les personnes concernées en fonction de leur profil et de leur projet.

Les 19 octobre et 6 novembre 2017, la sous-commission s'est penchée sur une requête de représentants des communautés africaines relative à divers problèmes soulevés par certaines personnes dans le cadre des contacts avec le COSM.

Lors de la première séance le 19 octobre 2017, dont avait été informé l'exécutif, lesdits représentants ont été auditionnés hors de la présence du conseiller d'État et de l'administration cantonale.

Lors de la séance du 6 novembre 2017, le président de la Communauté pour l'Intégration et la cohésion multiculturelle (CICM), commission nommée par le Conseil d'État pour favoriser la cohésion et l'intégration multiculturelle, ainsi que le chef du DEAS ont, tous deux, été entendus.

Le président de la CICM a donné toutes explications utiles concernant la réforme de la représentation des communautés étrangères quant à la réduction du nombre de représentants ainsi qu'à la procédure de nomination.

Le chef du DEAS, accompagné de la cheffe du COSM, ont en premier lieu expliqué la réorganisation de ce service, tâche dont elle a été chargée.

La sous-commission a pu prendre connaissance du taux de mobilité du personnel, un peu supérieur à la moyenne, sans qu'il ne soit décelé de problèmes particuliers.

La limitation des moyens financiers, ainsi que leur redistribution ont généré certaines tensions avec les associations de bénévoles bénéficiant du soutien financier de l'État.

Il en est allé de même avec les changements de différents responsables des dossiers, et de l'organisation des consultations.

Ces circonstances doivent, selon le chef du DEAS, être prises en considération pour apprécier la requête en question.

Le chef du DEAS a d'autre part informé la sous-commission qu'il avait également été interpellé par courrier du 29 août 2017 pour les mêmes faits, et qu'il avait déjà reçu les signataires de cette lettre.

La sous-commission a donc estimé qu'en tant qu'organe mandaté par la commission de gestion (COGES) dans le cadre de la haute surveillance de l'activité de l'exécutif, il ne lui appartenait pas de continuer sa mission, les relations entre l'exécutif et les requérants n'étant pas rompues. Elle a aussi estimé judicieux d'attendre les résultats du remaniement de la composition de la CICM, intervenu le 6 novembre 2017, qui devrait favoriser une meilleure communication entre tous les intervenants.

Elle a donc décidé de suspendre ses travaux à ce sujet, position qui a été confirmée par la COGES et communiquée aux expéditeurs du courrier du 24 juin 2017.

### ***Service de l'Économie (NECO)***

La sous-commission a été informée par le Conseil d'État des difficultés rencontrées lors de l'implantation de nouvelles entreprises, difficultés relatives au manque de terrains sur le Littoral. Cette problématique devra être reprise car elle handicape fortement le développement économique du canton.

### ***Façades UniMail***

À la suite de l'arrêt de la Cour d'appel civile du tribunal cantonal du 1<sup>er</sup> décembre 2015 rejetant les prétentions de l'État de Neuchâtel contre les constructeurs et concepteurs du complexe UniMail en raison des défauts entachant le revêtement en marbre de l'édifice, la sous-commission s'est posée la question des limites de la responsabilité de l'entrepreneur et de l'architecte vis-à-vis du maître d'ouvrage au cas où celui-ci possède des connaissances équivalentes en matière de construction, voire même supérieures à celles des mandataires. La sous-commission désire aborder cette question de manière transversale entre tous les départements puisque des contrats peuvent être conclus par chacun d'entre eux.

La sous-commission constate que la perte résultant des défauts ayant entaché l'immeuble construit a dû être supportée uniquement par l'État de Neuchâtel.

#### **2.5.1.4. Examen du rapport de gestion du Département**

L'après-midi du 27 avril 2018 a été consacré à l'examen de la gestion et des comptes 2017 du DEAS, en compagnie de la sous-commission des finances du DEAS.

Les chefs des six services du Département, accompagnés parfois d'une collaboratrice ou d'un collaborateur, se sont succédés pour présenter leurs activités de l'année 2017.

Les commissaires ont obtenu des réponses circonstanciées et complètes à toutes leurs questions.

À l'issue des travaux, la sous-commission de gestion approuve le rapport de gestion 2017 du Département et remercie le chef du DEAS, ses collaboratrices et collaborateurs de la qualité du dialogue, ainsi que de la transparence dont ils font preuve.

### **2.5.1.5. Bilan et perspectives**

Les membres de la sous-commission ont pu apprécier la qualité de collaboration du chef du DEAS et de ses cadres. Ils ont reçu des réponses à toutes leurs questions et ont pu se rendre compte de la qualité du travail réalisé dans le Département.

## **3. BUREAU DE LA COGES**

### **3.1.1. Rapport du bureau**

#### **3.1.1.1. Généralités**

Le bureau de la COGES se réunit généralement le mardi matin des sessions du Grand Conseil, avant les séances de la COGES. Il traite des affaires courantes, prépare la séance plénière, décide de la transmission des tâches aux sous-commissions et examine toutes les sollicitations qui lui parviennent. Il propose également des sujets à approfondir par les sous-commissions ou par la commission plénière. Il évalue le degré de confidentialité des divers objets à traiter.

Le bureau de la COGES est aussi chargé d'assurer la haute surveillance de la chancellerie d'État et du secrétariat général du Grand Conseil (SGGC).

#### **3.1.1.2. Entités rencontrées**

##### ***Contrôle cantonal des finances (CCFI)***

Durant le premier semestre 2017, le bureau de la COGES de la législature précédente a rencontré, le 25 avril, le directeur du CCFI. La liste des rapports établis par le CCFI est transmise à la COGES chaque fin de mois ; si elle le demande, la sous-commission de gestion du département concerné peut disposer du rapport qui l'intéresse.

##### ***Préposé à la protection des données et la transparence (PPDT)***

Le bureau de la COGES de la législature précédente a rencontré, le 28 mars 2017, le PPDT.

##### ***Chancellerie d'État***

La chancelière d'État et son adjoint ont rencontré, le 25 avril, le bureau de la COGES de la législature précédente. Il a été notamment question de la restructuration de l'office des relations extérieures et de la communication (OREC) et du concours « CinéCivic ». La chancellerie a dû repenser certains concepts à la suite des difficultés rencontrées lors du recrutement d'un ou d'une chef-fe d'office.

L'année 2017 a été occupée par la mise en place de ce nouvel office. Le bureau aurait souhaité que les recours traités par la chancellerie dans le cadre des élections communales soient mentionnés dans son rapport d'activité.

La chancelière d'État et son adjoint ont été reçus séparément, le 26 octobre, par le bureau de la COGES pour discuter de leurs cahiers des charges respectifs ainsi que de la nouvelle stratégie de communication de l'État.

##### ***Secrétariat général du Grand Conseil (SGGC)***

Le bureau de la COGES de la législature précédente a rencontré la secrétaire générale et son adjointe, conjointement le 25 avril et séparément le 26 octobre. Dans le cadre de cette dernière séance, le bureau a examiné les cahiers des charges respectifs, après s'être penché, le 5 septembre, sur celui des assistantes parlementaires, donnant alors lieu à des propositions d'amélioration.

##### ***Autres dossiers traités par le bureau***

L'examen et la finalisation du projet de règlement d'organisation et de fonctionnement de la COGES ont occupé le bureau lors des séances des 5 et 26 septembre, du 26 novembre en présence du chef du SJEN ainsi que du 21 décembre en présence du président et du vice-président du Conseil d'État. On peut relever que l'établissement de ce règlement a donné lieu à des échanges très constructifs entre le Conseil d'État, le chef du SJEN, la commission plénière et le bureau de la COGES, pour une entrée en vigueur durant le premier trimestre 2018.

Le bureau a été interpellé relativement à un conflit opposant un étudiant au rectorat de l'Université. Le président de la COGES s'étant récusé dans ce dossier, l'objet a été traité par le vice-président et le rapporteur et confié à la sous-commission de gestion du DEF.

Le bureau s'est penché sur la délicate question de la domiciliation des hauts fonctionnaires. Il semble nécessaire de revoir les bases légales afin de les adapter aux réalités actuelles du monde du travail. Cette tâche a finalement été confiée à la sous-commission de gestion du DJSC.

Il s'est encore intéressé à la gestion électronique de documents sensibles par le biais d'un espace sur le disque du SGGC accessible aux seuls membres du bureau.

Il s'est également penché sur l'avenir du Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle (CNIP), accueillant à cet effet un membre de la COGES et du comité directeur dans sa séance du 5 décembre, avant d'en débattre en séance plénière.

### **3.1.1.3. Examen des rapports de gestion**

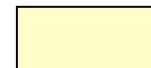
Le bureau a pris connaissance du rapport d'activité 2017 du Grand Conseil et du rapport 2017 de la chancellerie et approuve la gestion du secrétariat général du Grand Conseil, de la chancellerie d'État et du service d'achat, de logistique et des imprimés, avec remerciements aux responsables et aux collaborateurs pour le travail effectué et pour la qualité des entretiens tenus avec le bureau de la COGES.

#### 4. ÉTAT DES LIEUX DES OBJETS EN SUSPENS AU 31 DÉCEMBRE 2017

Objets soumis à l'ancien droit (OGC du 30 octobre 2012, art. 375, OGC du 22 mars 1993, art. 70) :



Objets soumis au nouveau droit (OGC du 30 octobre 2012, motions art. 233, 234 et 375, postulats art. 242, 243 et 375) :



##### 4.1. TABLEAU DES OBJETS DONT LE DÉLAI DE RÉPONSE EST ÉCHU AU 31 DÉCEMBRE 2017

DFS

N°	Objets	Titres	Auteurs	Acceptation par le GC	Délais échus	Propositions du Conseil d'État	Propositions de la commission
<a href="#">95.108</a>	Postulat	Succession : paiement à l'État par cession d'œuvres d'art	Groupe libéral-PPN	27.03.1995	27.03.1996	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport spécifique prévu : à définir	Proposition de renvoi à la commission Fiscalité
<a href="#">02.144</a>	Postulat	Plan directeur de l'organisation spatiale des services de l'Etat	Groupe radical	03.09.2002	03.09.2003	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu durant le 2 <sup>e</sup> semestre 2018	Proposition validée
<a href="#">05.108</a>	Motion	Pour un traitement équitable des remises d'impôts	Gisèle Ory	28.03.2006	28.03.2008	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport spécifique prévu durant le 2 <sup>e</sup> semestre 2018	Proposition validée
<a href="#">05.153</a>	Motion	Augmentation du plafonnement du taux de l'impôt sur les personnes physiques	Parti ouvrier et populaire (POP)	30.05.2007	30.05.2009	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport spécifique « stratégie fiscale 2019-2024) prévu durant le 2 <sup>e</sup> semestre 2018	Proposition validée
<a href="#">07.122</a>	Postulat	Pour une évaluation régulière de la complémentarité cantonale dans la perspective d'un équilibre dynamique	Groupe socialiste	06.11.2007	06.11.2008	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport spécifique prévu durant le 3 <sup>e</sup> trimestre 2018	Proposition validée
<a href="#">08.121</a>	Postulat	Une médiation dans le domaine de la santé	Groupe socialiste	30.01.2008	30.01.2009	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport spécifique prévu durant le 1 <sup>er</sup> semestre 2019	Proposition validée
<a href="#">09.152</a>	Postulat	Pour un retour du politique dans les décisions hospitalières	Groupe socialiste	29.09.2009	29.09.2010	Proposition de classement dans le cadre du rapport 12.169 de la commission Santé prévu : à venir	Proposition de classement à proposer par la commission Santé lors du prochain rapport du Conseil d'État sur le dossier hospitalier.

<a href="#">10.141</a>	Postulat	Evitons de mêler l'imposition des personnes physiques à la réforme de l'imposition des personnes morales	Groupe socialiste	31.08.2010	31.08.2011	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport spécifique « stratégie fiscale 2019-2024) prévu durant le 2 <sup>e</sup> semestre 2018	Proposition validée
<a href="#">10.152</a>	Postulat	Mise en conformité des bâtiments de l'État	Groupe UDC	01.09.2010	01.09.2011	Proposition de classement dans le cadre du rapport sur la politique de l'entretien de l'assainissement et de l'investissement des bâtiments prévu durant le 1 <sup>er</sup> semestre 2018	Proposition validée
<a href="#">11.139</a>	Motion	Pour la déductibilité des contributions ecclésiastiques	Groupe de citoyens	22.02.2012	22.02.2014	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport spécifique « stratégie fiscale 2019-2024) prévu durant le 2 <sup>e</sup> semestre 2018	Proposition validée
<a href="#">12.106</a>	Motion	Assouplissement de la politique de remise en matière fiscale en lien avec les plans de désendettement et élaboration d'un rapport annuel sur l'état d'endettement des ménages neuchâtelois	Groupe PopVertsSol	05.09.2012	05.09.2014	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport spécifique « stratégie fiscale 2019-2024) prévu durant le 2 <sup>e</sup> semestre 2018	Proposition validée
<a href="#">12.112</a>	Motion	Initiative communale demandant la modification de la loi sur les communes (LCo), du 21 décembre 1964, et de la loi sur les droits politiques (LDP), du 17 octobre 1984, afin de permettre aux communes d'instaurer dans leur règlement général un système de suppléance des conseillères et conseillers généraux	Commune de La Tène	05.09.2012	05.09.2014	Proposition de classement dans le cadre du rapport "Révision de la loi sur les communes" prévu durant le premier semestre 2018 prévu : non défini en fonction des ressources à disposition	Proposition de renvoi à la commission Réforme des Institutions
<a href="#">12.124</a>	Postulat	Gouvernance d'HNe, ça suffit!	Groupe socialiste	25.04.2012	25.04.2013	Proposition de classement dans le cadre du rapport 12.169 de la commission Santé prévu : à venir	Proposition de classement à proposer par la commission Santé lors du prochain rapport du Conseil d'État sur le dossier hospitalier.
<a href="#">12.159</a>	Motion	Pour le maintien de la convention collective de travail CCT santé 21 à l'Hôpital de la Providence	Groupe de citoyens	05.12.2012	05.12.2014	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport spécifique prévu : après la décision du Tribunal fédéral sur le recours du GSMN sur la planification hospitalière neuchâteloise	Proposition validée
<a href="#">14.153</a>	Postulat	Soins dentaires à toute la population	Hughes Chantraine	24.03.2015	24.03.2016	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport spécifique prévu durant le 1 <sup>er</sup> semestre 2019	Proposition validée
<a href="#">14.167</a>	Postulat	Pour une compensation des charges structurelles repensée	Postulat socialiste	28.11.2014	28.11.2015	Proposition de classement dans le cadre du rapport sur la révision de la péréquation financière intercommunale (volet des charges) prévu durant le 2 <sup>e</sup> semestre 2018	Proposition validée

<a href="#">15.103</a>	Postulat	Meilleure répartition de la participation des communes	Théo Bregnard	20.01.2015	20.01.2016	Proposition de classement dans le cadre du rapport sur la révision de la péréquation financière intercommunale (volet des charges) prévu durant le 2 <sup>e</sup> semestre 2018	Proposition validée
<a href="#">15.121</a>	Postulat	Répartition des investissements publics dans notre canton? Quelle réalité?	Théo Bregnard	27.05.2015	27.05.2016	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport spécifique prévu durant le 3 <sup>e</sup> trimestre 2018	Proposition validée
<a href="#">15.144</a>	Postulat	Dynamiser l'implantation de nouvelles entreprises sur territoire communal	Jean-Paul Wettstein	02.09.2015	02.09.2016	Proposition de classement dans le cadre du rapport sur la révision de la péréquation financière intercommunale (volet des charges) prévu durant le 2 <sup>e</sup> semestre 2018	Proposition validée
<a href="#">15.156</a>	Postulat	Faciliter la vie des entreprises : des économies pour l'État et pour les entreprises	Groupe Libéral-radical	24.02.2016	24.02.2017	Proposition d'attribuer ce postulat à la Présidence	Proposition validée
<a href="#">15.165</a>	Recommandation	Favoriser les partenariats public-privé dans la santé	Députés interpartis	02.09.2015	02.03.2016	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu durant le 2 <sup>e</sup> semestre 2019	Proposition validée
<a href="#">15.176</a>	Motion	Initiative communale pour l'étude conjointe État-communes de l'assainissement des finances des collectivités publiques	Commune du Val-de-Travers	04.11.2015	04.11.2017	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu durant le 2 <sup>e</sup> semestre 2019	Proposition validée
<a href="#">15.177</a>	Motion	Initiative communale pour l'étude conjointe État-communes de l'assainissement des finances des collectivités publiques	Commune de Neuchâtel	04.11.2015	04.11.2017	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu durant le 2 <sup>e</sup> semestre 2019	Proposition validée
<a href="#">15.178</a>	Motion	Initiative communale pour l'étude conjointe État-communes de l'assainissement des finances des collectivités publiques	Commune de Cornaux	04.11.2015	04.11.2017	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu durant le 2 <sup>e</sup> semestre 2019	Proposition validée
<a href="#">15.179</a>	Motion	Initiative communale pour l'étude conjointe État-communes de l'assainissement des finances des collectivités publiques	Commune du Locle	04.11.2015	04.11.2017	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu durant le 2 <sup>e</sup> semestre 2019	Proposition validée
<a href="#">15.180</a>	Motion	Initiative communale pour l'étude conjointe État-communes de l'assainissement des finances des collectivités publiques	Commune de Corcelles-Cormondrèche	04.11.2015	04.11.2017	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu durant le 2 <sup>e</sup> semestre 2019	Proposition validée
<a href="#">15.182</a>	Motion	Initiative communale pour l'étude conjointe État-communes de l'assainissement des finances des collectivités publiques	Commune du Landeron	04.11.2015	04.11.2017	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu durant le 2 <sup>e</sup> semestre 2019	Proposition validée
<a href="#">15.183</a>	Motion	Initiative communale pour l'étude conjointe État-communes de l'assainissement des finances des collectivités publiques	Commune de Milvignes	04.11.2015	04.11.2017	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu durant le 2 <sup>e</sup> semestre 2019	Proposition validée

<a href="#">15.184</a>	Motion	Initiative communale pour l'étude conjointe État-communes de l'assainissement des finances des collectivités publiques	Commune de Cerneux-Péquignot	04.11.2015	04.11.2017	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu durant le 2 <sup>e</sup> semestre 2019	Proposition validée
<a href="#">15.185</a>	Motion	Initiative communale pour l'étude conjointe État-communes de l'assainissement des finances des collectivités publiques	Commune de la Brévine	04.11.2015	04.11.2017	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu durant le 2 <sup>e</sup> semestre 2019	Proposition validée
<a href="#">15.186</a>	Motion	Initiative communale pour l'étude conjointe État-communes de l'assainissement des finances des collectivités publiques	Commune de La-Chaux-de-Fonds	04.11.2015	04.11.2017	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu durant le 2 <sup>e</sup> semestre 2019	Proposition validée
<a href="#">15.188</a>	Motion	Initiative communale pour l'étude conjointe État-communes de l'assainissement des finances des collectivités publiques	Commune des Brenets	04.11.2015	04.11.2017	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu durant le 2 <sup>e</sup> semestre 2019	Proposition validée
<a href="#">16.146</a>	Postulat	Prévention du suicide des jeunes	Groupe socialiste	27.09.2016	27.09.2017	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu durant le 1 <sup>er</sup> trimestre 2018	Proposition validée
<a href="#">16.182</a>	Recommandation	Régimes de financement des EMS et des soins à domicile	Commission Santé	29.03.2017	29.09.2017	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu durant le 2 <sup>e</sup> semestre 2018	Proposition validée

4.2. TABLEAU DES OBJETS DONT LE DÉLAI DE RÉPONSE EST ÉCHU AU 31 DÉCEMBRE 2017

DJSC

N°	Objets	Titres	Auteurs	Acceptation par le GC	Délais échus	Propositions du Conseil d'État	Propositions de la commission
<a href="#">02.135</a>	Motion	Mise en valeur du patrimoine horloger du Pays de Neuchâtel	Giovanni Spoletini et Viviane Houlmann	25.03.2003	25.03.2005	Proposition de classement dans le cadre du rapport à l'appui de la nouvelle loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel prévu en mars 2018	Proposition validée
<a href="#">05.161</a>	Postulat	Congé sabbatique pour la fonction publique	Groupe PopVertsSol	27.09.2005	27.09.2006	Proposition de classement dans le cadre du rapport sur la politique RH prévu durant la 1 <sup>re</sup> moitié de la législature	Proposition validée
<a href="#">05.165</a>	Motion	Après l'acceptation de la péréquation par le peuple suisse (RPT), quel avenir pour les institutions AI neuchâteloises?	Groupe de citoyens	26.06.2007	26.06.2009	Proposition de classement dans le cadre du rapport sur la LISA prévu durant la 1 <sup>re</sup> moitié de la législature	Proposition validée
<a href="#">05.186</a>	Postulat	Quelle stratégie pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques?	Groupe socialiste	24.01.2006	24.01.2007	Proposition de classement dans le cadre du rapport sur la politique culturelle (partant de l'idée que le BU du service le permettra) prévu durant la 1 <sup>re</sup> moitié de la législature	Proposition validée
<a href="#">07.178</a>	Motion	Pour une politique documentaire cohérente et harmonisée dans le canton de Neuchâtel	Groupes socialiste et PopVertsSol	03.09.2008	03.09.2010	Proposition de classement dans le cadre du rapport à l'appui de la nouvelle loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel prévu en mars 2018	Proposition validée
<a href="#">08.213</a>	Postulat	Culture scientifique ou... la mise en culture des sciences; pourquoi faire?	Groupe socialiste	27.01.2009	27.01.2010	Proposition de classement dans le cadre du rapport sur la politique culturelle (partant de l'idée que le BU du service le permettra) prévu durant la 1 <sup>re</sup> moitié de la législature	Proposition validée
<a href="#">11.102</a>	Postulat	Pour un centre cantonal des archives ouvert aux communes	Groupe socialiste	23.02.2011	23.02.2012	Proposition de classement dans le cadre du rapport d'un nouveau centre regroupant les archives cantonales et communales à l'étude actuellement prévu : non défini	Proposition validée
<a href="#">11.124</a>	Motion	Revoir le statut de la fonction publique	Groupe UDC	27.09.2011	27.09.2013	Proposition de classement dans le cadre du rapport sur la politique RH prévu durant la 1 <sup>ère</sup> moitié de la législature	Proposition validée
<a href="#">12.111</a>	Motion	Pour que Neuchâtel n'abandonne pas les personnes gravement handicapées	Groupe de citoyens	25.04.2012	25.04.2014	Proposition de classement dans le cadre du rapport sur la LISA prévu durant la 1 <sup>re</sup> moitié de la législature	Proposition validée
<a href="#">12.160</a>	Postulat	Évitons les doubles indemnités	Groupe socialiste	30.10.2012	30.10.2013	Proposition de classement dans le cadre du rapport sur la politique RH prévu durant la 1 <sup>re</sup> moitié de la législature	Proposition validée

<a href="#">13.137</a>	Postulat	Neuchâtel va-t-il enfin faire la paix avec son passé?	Karim-Frédéric Marti, Carol Gehringer, Philippe Loup et Yvan Botteron	26.03.2013	26.03.2014	Proposition de classement dans le cadre du rapport sur la politique culturelle (partant de l'idée que le BU du service le permettra) prévu durant la 1 <sup>re</sup> moitié de la législature	Proposition validée
<a href="#">13.155</a>	Motion	Interdiction du port de cagoule lors de manifestations	Groupe UDC	02.10.2013	02.10.2015	Une partie de l'objet est traité (LI-CVMS). Pour le reste, le traitement est en attente des développements au niveau fédéral, avec notamment une initiative UDC en cours de récolte de signatures prévu : non défini	Proposition validée
<a href="#">14.105</a>	Motion	Masse salariale du budget de l'État – un nouvel outil de pilotage adapté aux défis futurs	Fabian Carrard	26.03.2014	26.03.2016	Proposition de classement dans le cadre du rapport 17.033 « Pilotage de la masse salariale de l'État » prévu en novembre 2017	Proposition validée
<a href="#">14.169</a>	Postulat	Meilleure répartition de la progression de 0.5%	Groupe socialiste	03.12.2014	03.12.2015	Proposition de classement dans le cadre du rapport 17.033 « Pilotage de la masse salariale de l'État » prévu en novembre 2017	Proposition validée
<a href="#">14.173</a>	Motion	Pour une véritable politique cantonale en matière d'égalité pour les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite	Forum Handicap Neuchâtel	28.04.2014	28.04.2016	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu fin 2017 ou début 2018	Proposition validée
<a href="#">15.101</a>	Postulat	Pour un congé paternité	Groupe socialiste	28.04.2015	28.04.2016	Proposition de classement dans le cadre du rapport sur la politique RH prévu durant la 1 <sup>re</sup> moitié de la législature	Proposition validée
<a href="#">98.154</a>	Postulat	Collaboration culturelle	Groupe radical	30.09.1998	30.09.1999	Proposition de classement dans le cadre du rapport sur la politique culturelle (partant de l'idée que le BU du service le permettra) prévu durant la 1 <sup>re</sup> moitié de la législature	Proposition validée
<a href="#">99.117</a>	Motion	La politique culturelle : une volonté du canton	Bernard Soguel	07.11.2000	07.11.2002	Proposition de classement dans le cadre du rapport sur la politique culturelle (partant de l'idée que le BU du service le permettra) prévu durant la 1 <sup>re</sup> moitié de la législature	Proposition validée
<a href="#">15.158</a>	Motion	Pas de cumul de mandats politiques	Commune de Val-de-Ruz			Proposition de classement dans le cadre d'un rapport de la commission Réforme des Institutions prévu : à définir	Proposition validée
<a href="#">16.166</a>	Recommandation	Privilégier une solution à deux entrées séparées	Commission NHOJ	01.11.2016	01.05.2017	Proposition de classement dans le cadre du rapport 2017 de la COGES – plus d'actualité	Proposition validée
<a href="#">17.119</a>	Recommandation	Pour des états généraux de la culture	Groupe socialiste	28.6.2017	28.12.2017	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc (États généraux de la culture) prévu en début d'année 2018	Proposition validée

4.3. TABLEAU DES OBJETS DONT LE DÉLAI DE RÉPONSE EST ÉCHU AU 31 DÉCEMBRE 2017

DEF

n°	Objets	Titres	Auteurs	Acceptation par le GC	Délais échus	Propositions du Conseil d'État	Propositions de la commission
<a href="#">01.135</a>	Motion	Promotion économique et scolarité : création d'un cursus scolaire français-anglais	Groupe libéral-PPN	03.09.2002	03.09.2004	Proposition de classement dans le cadre du rapport relatif à l'enseignement des langues PRIMA prévu en février 2018	Proposition validée
<a href="#">08.128</a>	Motion	Hautes écoles neuchâteloises: coordination de la restauration et de l'hébergement	Claude Borel	18.02.2009	18.02.2011	Proposition de classement dans le cadre du rapport du DFS relatif au renouvellement du crédit-cadre relatif à la politique cantonale du logement prévu en janvier 2018	Proposition validée
<a href="#">08.157</a>	Motion	Un accès au " bilinguisme pour tous "	Caroline Gueissaz, Raphaël Comte, Doris Angst et Johanne Lebel Calame	30.09.2009	30.09.2011	Proposition de classement dans le cadre du rapport relatif à l'enseignement des langues PRIMA prévu en février 2018	Proposition validée
<a href="#">08.202</a>	Postulat	Pour un cadre adapté à tous les membres du CEFNA	Groupe socialiste	01.04.2009	01.04.2010	Proposition de classement dans le cadre du 3 <sup>e</sup> rapport du Conseil d'État sur le redressement des finances prévu : pas de calendrier	Proposition validée
<a href="#">09.173</a>	Postulat	Etudier l'intégration des élèves placés en institution dans l'école obligatoire	Commission scolarisation en école spécialisée	03.11.2009	03.11.2010	Proposition de classement dans le cadre du rapport " Concept cantonal en matière de pédagogie spécialisée " prévu en février 2018	Proposition validée
<a href="#">13.101</a>	Postulat	Pédagogie spécialisée: mise en place	Commission des affaires extérieures	29.01.2013	29.01.2014	Proposition de classement dans le cadre du rapport " Concept cantonal en matière de pédagogie spécialisée " prévu en février 2018	Proposition validée
<a href="#">14.109</a>	Postulat	Mise en place de la rénovation du cycle 3	Commission HarmoS-Filières	18.02.2014	18.02.2015	Proposition de réponse dans le cadre d'un rapport établi après 3 ans prévu en août 2019	Proposition validée
<a href="#">14.162</a>	Postulat	Besoins particuliers de certains élèves souffrant de troubles spécifiques au niveau des apprentissages scolaires	Députés interpartis	25.03.2015	25.03.2016	Proposition de classement dans le cadre du rapport cantonal en matière de pédagogie spécialisée prévu en février 2018	Proposition validée
<a href="#">14.168</a>	Postulat	Ecole obligatoire: Moins d'état-major de directions d'écoles, moins de paperasse et davantage de focus à l'enseignement	Andreas Jurt	25.03.2015	25.03.2016	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu en novembre 2017	Proposition validée

## 4.4 TABLEAU DES OBJETS DONT LE DÉLAI DE RÉPONSE EST ÉCHU AU 31 DÉCEMBRE 2017

DDTE

N°	Objets	Titres	Auteurs	Acceptation par le GC	Délais échus	Propositions du Conseil d'État	Propositions de la commission
<a href="#">05.122</a>	Motion	Maîtriser le développement des centres commerciaux	Pierre Bonhôte	20.02.2007	20.02.2009	Proposition de classement dans le cadre du rapport sur la modification de la LCAT prévu en automne 2018	Proposition validée
<a href="#">05.148</a>	Postulat	Pour une réforme fondamentale des procédures dans les domaines de l'aménagement du territoire et des constructions	Groupe radical	30.08.2005	30.08.2006	Proposition de classement dans le cadre du rapport sur la modification de la LCAT prévu en automne 2018	Proposition validée
<a href="#">05.151</a>	Postulat	Coordonner c'est bien, alléger et simplifier c'est encore mieux!	Groupe libéral-PPN	30.08.2005	30.08.2006	Proposition de classement dans le cadre du rapport sur la modification de la LCAT prévu en automne 2018	Proposition validée
<a href="#">10.157</a>	Motion	Un abonnement Onde verte pour les élèves des écoles	Patrick Herrmann	31.08.2011	31.08.2013	Suspension des travaux dans le cadre de la commission " Pétitions et transports " jusqu'à l'horizon 2019 prévu en 2020	Proposition validée
<a href="#">10.182</a>	Motion	Protégeons nos réserves naturelles	Laurent Debrot	27.09.2011	27.09.2013	Proposition de classement dans le cadre du rapport sur les sports et loisirs en milieu naturel prévu en juin 2018	Proposition validée
<a href="#">13.113</a>	Postulat	Accès aux espaces naturels de divertissement et de sport	Jean-Claude Guyot	29.01.2013	29.01.2014	Proposition de classement dans le cadre du rapport sur les sports et loisirs en milieu naturel prévu en juin 2018	Proposition validée
<a href="#">13.117</a>	Postulat	Pose de panneaux solaires	Commission Améliorations structurelles agricoles	29.01.2013	29.01.2014	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu fin 2018 ou début 2019	Proposition validée
<a href="#">13.160</a>	Motion	Initiative communale interdisant la prospection et l'exploitation de gaz de schiste dans le sous-sol neuchâtelois	Commune de Val-de-Travers	06.11.2013	06.11.2015	Proposition de classement dans le cadre du rapport 17.004 sur la gestion des sous-sols prévu au printemps 2018	Proposition validée
<a href="#">13.179</a>	Motion	Elimination de la bureaucratie pour la mise en place de panneaux solaires	Giovanni Tarantino	25.03.2014	25.03.2016	Proposition de classement dans le cadre du rapport sur la modification de la LCAT prévu en automne 2018	Proposition validée
<a href="#">13.180</a>	Postulat	Allègement réglementaire pour la mise en place de panneaux solaires	Giovanni Tarantino	25.03.2014	25.03.2015	Proposition de classement dans le cadre du rapport sur la modification de la LCAT prévu en automne 2018	Proposition validée
<a href="#">14.128</a>	Motion	Création d'une base adaptée pour l'exploitation du sous-sol neuchâtelois	Groupe Vert'libéral	27.05.2014	27.05.2016	Proposition de classement dans le cadre du rapport 17.004 sur la gestion des sous-sols prévu au printemps 2018	Proposition validée

<a href="#">14.129</a>	Motion	Pour une révision de la loi sur les mines et carrières	Groupe socialiste	27.05.2014	27.05.2016	Proposition de classement dans le cadre du rapport 17.004 sur la gestion des sous-sols prévu au printemps 2018	Proposition validée
<a href="#">15.113</a>	Motion	Politique en matière d'assainissement de sites industriels pollués	Groupe libéral-radical	28.04.2014	28.04.2016	Proposition de classement dans le cadre du rapport 17.011 sur l'assainissement des sites pollués prévu fin 2018	Proposition validée
<a href="#">16.105</a>	Postulat	Déchets et introduction de la taxe au sac : l'heure des bilans	Groupe socialiste	21.03.2016	21.03.2017	Classement proposé dans le cadre du rapport 17.011 sur l'assainissement des sites pollués prévu fin 2018	Proposition validée
<a href="#">16.151</a>	Postulat	Lutter contre le fléau du littering	Groupe Vert'libéral	30.08.2016	30.08.2017	Classement proposé dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu en automne 2018 ou début 2019	Proposition validée

## 4.5 TABLEAU DES OBJETS DONT LE DÉLAI DE RÉPONSE EST ÉCHU AU 31 DÉCEMBRE 2017

DEAS

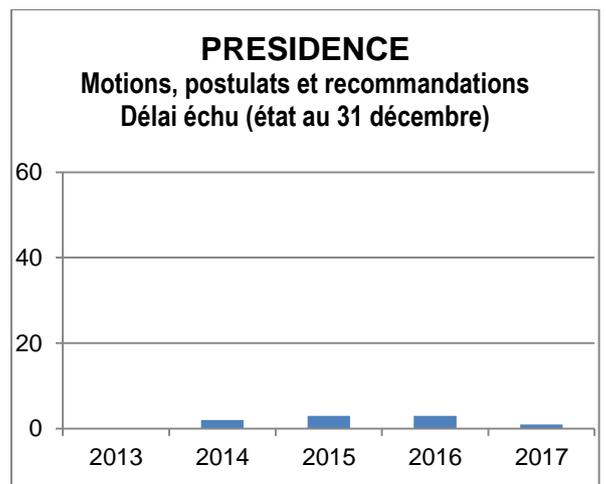
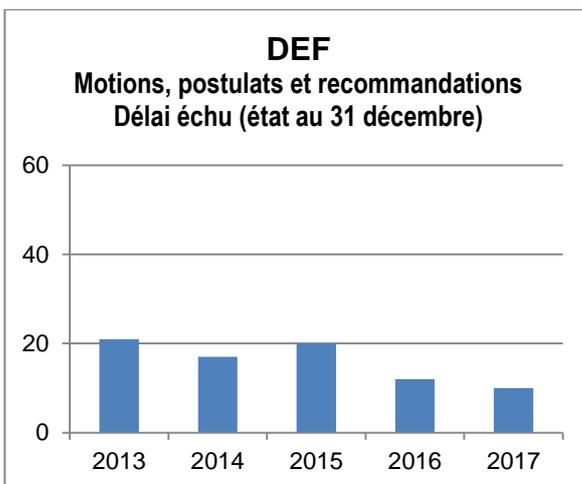
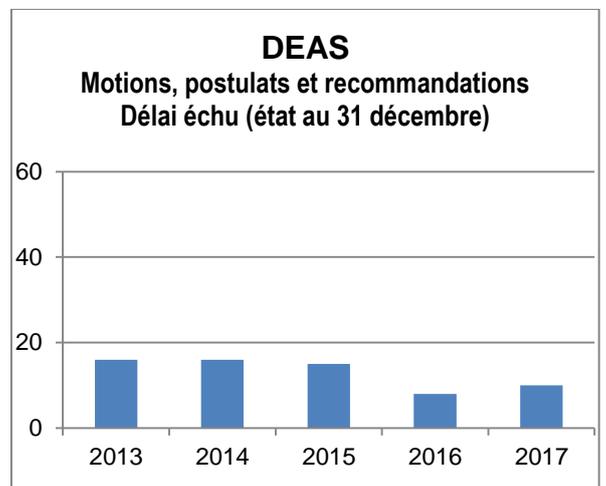
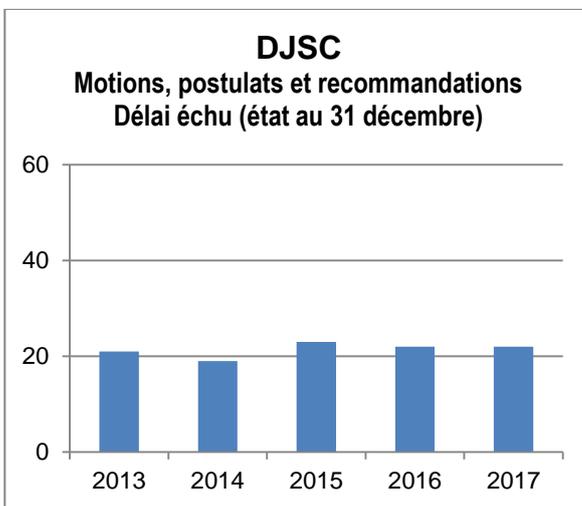
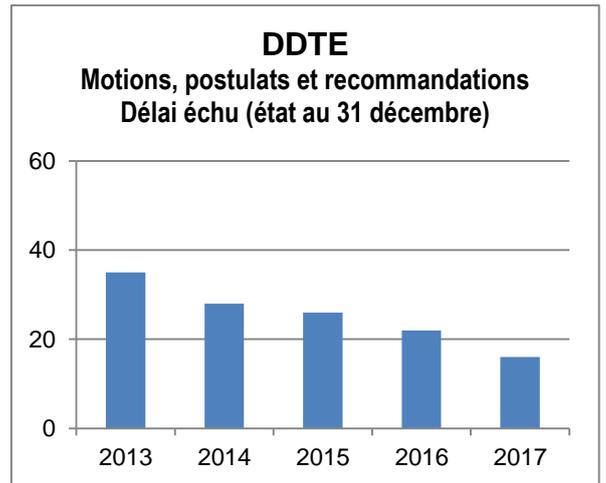
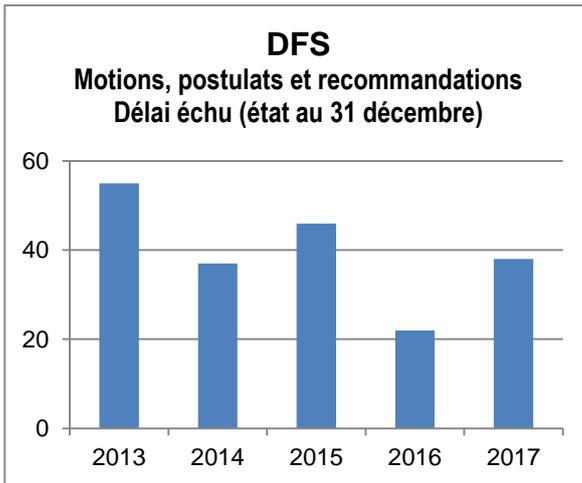
N°	Objets	Titres	Auteurs	Acceptation par le GC	Délais échus	Propositions du Conseil d'État	Propositions de la commission
<a href="#">07.198</a>	Motion	Pour une politique sociale cohérente	Groupe socialiste	30.01.2008	30.01.2010	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu fin août – début septembre 2018	Proposition validée
<a href="#">08.174</a>	Postulat	Introduction d'un système de prestations complémentaires pour les familles à faible revenu en plus des allocations familiales	Doris Angst	03.09.2008	03.09.2009	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu fin août – début septembre 2018	Proposition validée
<a href="#">11.158</a>	Motion	Prestations complémentaires pour les familles	Groupe socialiste	22.02.2012	22.02.2014	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu fin août – début septembre 2018	Proposition validée
<a href="#">12.130</a>	Motion	Effets de seuil : étude et suppression	Cédric Dupraz	19.02.2013	19.02.2015	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu fin août – début septembre 2018	Proposition validée
<a href="#">12.135</a>	Motion	Introduction d'un congé maternel d'adoption pour le canton de Neuchâtel	Groupe de citoyens	20.02.2013	20.02.2015	Suite au refus de classement de cette motion par le Grand Conseil, le DEAS continue de suivre avec attention le dossier au plan fédéral prévu : non défini (limite de délai de traitement par les Chambres fédérales fixée à la session d'été 2019)	Proposition validée
<a href="#">13.120</a>	Postulat	Don des bénéficiaires d'une aide à la formation	Commission Aides à la formation	19.02.2013	19.02.2014	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu fin août – début septembre 2018	Proposition validée
<a href="#">13.173</a>	Postulat	Automaticité des prestations d'aides financières concernant les primes d'assurance-maladie	Commission Projet ACCORD	05.11.2013	05.11.2014	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu fin août – début septembre 2018	Proposition validée
<a href="#">16.127</a>	Postulat	Renforcer l'emploi durable par des outils incitatifs dans le cadre de la politique d'intégration professionnelle	Groupe Vert'Libéral	21.03.2016	21.03.2017	Proposition de classement dans le cadre du rapport intermédiaire de la réforme SEMP 2020 prévu fin du 1 <sup>er</sup> semestre 2019	Proposition validée
<a href="#">16.129</a>	Postulat	Indicateur de pilotage et de suivi de la nouvelle politique en matière d'intégration professionnelle	Commission Prestations d'action sociale	21.03.2016	21.03.2017	Proposition de classement dans le cadre du rapport 17.039 « Monitoring intégration professionnelle » prévu en janvier 2018	Proposition validée
<a href="#">16.161</a>	Postulat	Pour une lutte efficace contre les abus et le travail au noir sur les chantiers neuchâtelois : constitution d'une base légale et d'un groupe d'intervention	Olivier Haussener	06.12.2016	06.12.2017	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu en juin 2018	Proposition validée

## 4.6. TABLEAU DES OBJETS DONT LE DÉLAI DE RÉPONSE EST ÉCHU AU 31 DÉCEMBRE 2017

PRÉSIDENTE

N°	Objets	Titres	Auteurs	Acceptation par le GC	Délais échus	Propositions du Conseil d'État	Proposition de la COGES
<a href="#">15.172</a>	Recommandation	Diminuer la quantité d'impressions	Groupe Vert'Libéral	30.09.2015	30.03.2016	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport prévu en novembre 2018	Proposition validée

4.7. STATISTIQUE DES OBJETS EN ATTENTE D'UNE RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT



## 5. CONCLUSION

Sur la base des travaux, comptes rendus et rapports des sous-commissions des législatures 2013-2017, pour la première moitié de l'année 2017, et 2017-2021 pour la seconde moitié, la COGES conclut avec satisfaction que la gestion de l'État est saine nonobstant les difficultés financières du canton. La COGES constate toutefois que l'administration cantonale est fortement mise à contribution, du fait d'une diminution constante des ressources humaines et de la masse salariale et une augmentation du temps de travail, un procédé certes demandé par le législatif et contrôlé par l'exécutif, mais qui atteint ses limites et qui ne sera peut-être pas sans conséquences négatives sur la santé des collaborateurs et la pérennité de leur engagement.

À l'unanimité de ses membres, la commission de gestion a accepté le présent rapport lors de sa séance du 29 mai 2018.

Veillez agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Neuchâtel, le 29 mai 2018

Au nom de la commission de gestion :

*Le président,*  
J.-J. AUBERT

*Le rapporteur,*  
ÉRIC FLURY